

TELUS communique ses résultats du premier trimestre

Les solides résultats des services sans fil et Internet haute vitesse permettent à la société de réaffirmer ses prévisions pour 2006

VANCOUVER, le 3 mai /CNW/ - TELUS Corporation (T et T.NV à la Bourse de Toronto; TU à la Bourse de New York) a communiqué aujourd'hui, pour le premier trimestre de 2006, des produits d'exploitation de 2,1 G\$, soit 5 % de plus qu'il y a douze mois. Cette hausse est attribuable au maintien d'un solide rendement dans le secteur du sans-fil et à une excellente croissance du nombre d'abonnés aux services Internet haute vitesse et sans fil. Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a progressé de 1% en raison de la forte croissance du sans-fil, grandement contrebalancée par un recul de la rentabilité du filaire au cours du trimestre. Le bénéfice par action (BPA) pour le trimestre s'est établi à 60 cents, comparativement à 67 cents pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le BPA pour le premier trimestre de 2005 incluait des recouvrements fiscaux et réglementaires favorables totalisant 17 cents par action. Une fois ces éléments normalisés, le BPA du trimestre était d'environ 20 % supérieur à celui de la période comparable de l'exercice précédent, essentiellement en raison de la croissance du BAIIA sous-jacente et des frais de financement à la baisse. Les flux de trésorerie disponibles se sont accrus de 13 %, atteignant 640 M\$ pour le trimestre, soit une hausse de 74 M\$ principalement liée à l'obtention d'un remboursement d'impôts en espèces.

POINTS SAILLANTS DES DONNEES FINANCIERES

En millions de dollars canadiens, sauf les montants par action (non vérifié)	Trimestre clos le 31 mars		
	2006	2005	Var. en %
Produits d'exploitation	2,080.5	1,974.7	5.4
BAIIA(1)	862.7	856.2	0.8
Bénéfice d'exploitation	459.6	454.0	1.2
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	328.3	314.1	4.5
Bénéfice net(2)	210.1	242.2	(13.3)
Bénéfice de base par action (BPA)(2)	0.60	0.67	(10.4)
Dépenses en immobilisations	320.5	273.2	17.3
Rentrées liées aux activités d'exploitation	673.1	728.4	(7.6)
Flux de trésorerie disponibles(3)	640.1	566.6	13.0

- (1) Le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. Se reporter à la section 11.1 du Rapport de gestion.
- (2) Le bénéfice net et le BPA pour le trimestre de 2005 incluent les incidences favorables d'environ 54 M\$ ou 15 cents par action liées à des ajustements fiscaux, de même que 8 M\$ ou deux cents par action liés à des décisions réglementaires.
- (3) Se reporter à la section 11.2 du Rapport de gestion.

Darren Entwistle, président et chef de la direction, a déclaré: "Nos résultats du premier trimestre reflètent l'exécution soutenue de notre stratégie commerciale, qui est axée sur la croissance nationale de nos services de transmission de données et sans fil. TELUS a enregistré une forte croissance du nombre d'ajouts d'abonnés à Internet haute vitesse, soit 38 600, qui reflète l'efficacité des programmes et une plus grande fidélisation de notre clientèle, ce qui vient étayer notre plateforme d'initiatives liées aux services de domotique Maison.net comme TELUS TV(MC). Le nombre élevé d'ajouts nets d'abonnés au service sans fil, soit 92 500, ce qui représente notre meilleur trimestre depuis cinq ans, conjugué à l'augmentation du revenu moyen par appareil, pour le treizième trimestre consécutif, a fait progresser les produits d'exploitation tirés du sans-fil et le BAIIA de 17 %. Au cours du premier trimestre, TELUS a lancé plusieurs initiatives destinées à stimuler la compétitivité et la croissance financière à long terme. Parmi celles-ci, mentionnons notre remarquable convention collective d'une durée de cinq ans, la fusion de nos activités filaires et sans fil en une structure juridique unique, ainsi que l'expansion de notre portefeuille d'applications novatrices. Cette opération comprenait l'expansion de notre service sans fil haute vitesse EVDO qui était offert jusqu'à présent dans cinq villes et qui le sera désormais dans une douzaine d'autres, ainsi que le lancement de Contact Entreprise(MD) puissant outil de communication intégré destiné aux petites entreprises. Notre stratégie de croissance nationale continue à générer une solide croissance globale des résultats financiers et d'exploitation pour TELUS dans un contexte de services filaires difficile grâce à un rendement de premier plan au chapitre des services sans fil et de transmission des données."

Robert McFarlane, vice-président directeur et chef des finances, a affirmé : "Je suis heureux d'annoncer que TELUS continue à prévoir une forte croissance en 2006 comme nous l'indiquons aujourd'hui en réitérant tous nos objectifs financiers publics initiaux, car ils continuent à correspondre à notre perspective interne. Il est à souligner que, une fois de plus durant le trimestre, TELUS a remboursé un capital important aux actionnaires au moyen d'une hausse de 37,5 % du dividende par rapport à la période comparable d'il y a douze mois et du rachat de 5,1 millions d'actions pour 232 M\$. Avec des flux de trésorerie disponibles prévus entre 1,55 G\$ et 1,65 G\$ en 2006 et une croissance du BPA entre 22 % et 33 %, nous sommes bien placés pour continuer à rembourser du capital aux investisseurs et à faire fructifier la valeur actionnariale."

Le présent communiqué contient des déclarations au sujet d'événements et de résultats financiers et d'exploitation futurs attendus de TELUS qui sont de nature prospective. Ces déclarations prospectives, qui exigent de la société qu'elle pose des hypothèses, sont assujetties à des risques et à des incertitudes. Il existe un risque important que les déclarations prospectives ne soient pas exactes. Les lecteurs devraient faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment à des déclarations prospectives puisque divers facteurs pourraient faire en sorte que les événements et les résultats futurs réels diffèrent grandement de ceux qui sont énoncés dans les déclarations prospectives. Par conséquent, le présent communiqué est assujéti à la limitation de responsabilité et est donné entièrement sous réserve des hypothèses (y compris les hypothèses au sujet des objectifs pour 2006), des réserves et des facteurs de risque mentionnés dans le rapport de gestion - 3 mai 2006.

POINTS SAILLANTS DES DONNEES D'EXPLOITATION

Services sans fil de TELUS

Forte croissance des ajouts d'abonnés, des produits d'exploitation et du BAIIA

- Hausse des produits d'exploitation de 129 M\$ ou 17%, à 882 M\$, pour le premier trimestre de 2006 par rapport au trimestre comparable de 2005.
- Augmentation du BAIIA de 59 M\$ ou 17% comparativement au premier trimestre de 2005, et ce, en dépit de la hausse des frais d'acquisition et des ajouts bruts d'abonnés.
- Amélioration des PMPA (produits d'exploitation mensuels moyens par appareil d'abonné) de 2 \$ pour passer à 60 \$. La composante liée à la transmission de données des PMPA a augmenté de 86 %, à 3,71 \$, par rapport à l'exercice précédent.
- Augmentation trimestrielle des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné de 21% à 429 \$, laquelle est imputable à une concurrence accrue et à une intensification des activités promotionnelles.
- La progression trimestrielle des ajouts nets d'abonnés de 15 %, ou 92 500, par rapport au premier trimestre de 2005, résulte de la forte croissance des services prépayés et des 70 400 ajouts d'abonnés aux services postpayés.
- Le taux de désabonnement combiné mensuel s'est amélioré, passant de 1,45 % l'an dernier à 1,33 % pour le trimestre.
- Hausse des flux de trésorerie (BAIIA moins les dépenses en immobilisations) de 57 M\$ ou 20 %, ce qui les porte à 334 M\$ pour le premier trimestre, en raison d'un BAIIA plus élevé et de dépenses en immobilisations stables.

Services filaires de TELUS

L'excellente croissance du nombre d'abonnés au service haute vitesse et la hausse des produits d'exploitation tirés de la transmission de données tempèrent l'intensification de la concurrence en matière de services filaires

- Par rapport au premier trimestre de 2005, les produits d'exploitation reculent de 1,8 %, en raison des pressions concurrentielles plus intenses et des remplacements de technologies plus fréquents, ainsi que d'un recouvrement réglementaire non récurrent comptabilisé il y a un an.
- Les produits d'exploitation liés à la transmission de données ont progressé de 4,2 %, soutenus par la hausse des produits tirés des services Internet et des services de transmission des données améliorés.
- Les produits d'exploitation tirés des services interurbains ont perdu 8,2 %, se fixant à 208 M\$, ce qui témoigne des tendances dans toute l'industrie laissant voir une baisse des volumes, une forte concurrence au chapitre des prix et le remplacement de technologies.
- Le BAIIA a fléchi de 10 %, en raison des produits d'exploitation moindres combinés à des dépenses plus élevées engagées par le secteur des services filaires partiellement attribuables à une hausse des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse et aux efforts pour régler efficacement les commandes en attente et améliorer le service à la clientèle.
- Nos produits d'exploitation en tant qu'entreprise non titulaire dans le centre du Canada ont augmenté de 2,9 % par rapport au premier trimestre de 2005.
- Le nombre d'ajouts nets d'abonnés au service Internet haute vitesse a atteint 38 600, soit 74 % de plus qu'il y a un an, ce qui porte le nombre total d'abonnés au service Internet de TELUS à plus de un million.
- Le nombre de lignes d'accès au réseau a diminué de 28 000 au cours du trimestre, soit 2,7 % de moins qu'il y a douze mois, ce qui reflète la perte de lignes résidentielles imputable aux activités de la concurrence et au remplacement des services filaires par le sans-fil.
- Les flux de trésorerie (le BAIIA moins les dépenses en immobilisations) ont reculé de 32 %, à 208 M\$, comparativement au premier trimestre de 2005, principalement en raison d'un BAIIA moindre et de dépenses en immobilisations plus élevées liées au report de dépenses en immobilisations en 2006, à la suite de l'interruption de travail prolongée en 2005.

FAITS NOUVEAUX CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

TELUS poursuit ses rachats d'actions

Pendant le trimestre, TELUS a continué à racheter des actions en vertu d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités. TELUS a racheté un total de 5,1 millions d'actions (1,8 million d'actions ordinaires et 3,3 millions d'actions sans droit de vote), pour un décaissement total de 232 M\$ au premier trimestre.

TELUS a entrepris son plus récent programme de rachat dans le cours normal des activités le 20 décembre 2005 dans l'intention, si cela s'avère utile, d'acheter aux fins d'annulation, sur une période de 12 mois, jusqu'à 12 millions de ses actions ordinaires en circulation et 12 millions de ses actions sans droit de vote en circulation à la Bourse de Toronto, soit quelque 7 % des actions émises et en circulation de chacune des catégories, respectivement.

Depuis le lancement de ce programme, un total de 6,4 millions d'actions ont été rachetées, pour un décaissement de 289 M\$, ce qui représente 27 % des 24 millions d'actions autorisées en vertu du programme. Dans le cadre du programme précédent conclu en décembre 2005, TELUS a racheté quelque 22 millions d'actions ou 85 % du nombre autorisé, pour 913 M\$. TELUS considère que de tels achats sont dans le meilleur intérêt de TELUS et qu'ils constituent une occasion d'investissement attrayante et une utilisation avisée des fonds de la société, qui est susceptible d'accroître la valeur des actions restantes.

Changements à la réglementation dans le secteur des télécommunications

Il y a eu plusieurs changements à la réglementation au cours du premier trimestre, notamment la présentation du rapport du groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications au gouvernement fédéral et la décision d'abstention du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) visant la réglementation des services locaux. Se reporter à la section 10.1, Réglementation, du Rapport de gestion ci-dessous pour des précisions concernant ces décisions, entre autres.

Les recommandations soumises en mars au ministre de l'Industrie en faveur d'une réforme du secteur des télécommunications étaient encourageantes puisqu'elles comprenaient des propositions originales tenant compte de la nécessité de moderniser la réglementation gouvernementale canadienne du secteur des télécommunications. Quelques points essentiels:

- Élimination de la présomption voulant que les services de télécommunications doivent être réglementés et passage aux forces du marché
- Proposition invitant le gouvernement à enjoindre le CRTC d'agir comme si les principales recommandations contenues dans le rapport étaient en vigueur, en attendant la mise en oeuvre des modifications législatives nécessaires
- Recommandation en faveur de la libéralisation des restrictions visant les intérêts étrangers.

TELUS était, dans l'ensemble, généralement satisfaite des propositions et a publiquement invité le gouvernement à agir rapidement afin de mettre en oeuvre les principales recommandations. À notre avis, la mise en oeuvre favoriserait la transformation du secteur des télécommunications et permettrait aux clients de bénéficier des innovations et du choix ne pouvant être offerts que dans un contexte vraiment concurrentiel.

La décision rendue par le CRTC en avril sur l'abstention de réglementation des services locaux a été perçue par TELUS comme étant complexe, intégrant des processus qui retarderont inutilement la déréglementation. Le seul aspect positif immédiat est l'assouplissement des restrictions relatives à la reconquête qui empêchent, pendant une période donnée, les entreprises de télécommunications utilitaires de communiquer avec des clients s'étant tournés vers un concurrent.

Voici quelques aspects importants de la décision:

- la période de restriction de communication relative aux reconquêtes est immédiatement ramenée de 12 mois à 90 jours
- seuil de perte de part de marché de 25 % (par rapport à 5 % pour les câblodistributeurs) s'appliquant aux régions géographiques plus étendues
- une fois le seuil de 25 % atteint, un long et fastidieux processus s'ensuit avant que l'abstention soit accordée.

TELUS considère que la décision d'abstention du CRTC met clairement en évidence la nécessité de mettre en oeuvre les réformes proposées dans le rapport du groupe d'étude sur le cadre réglementaire des télécommunications.

SOLUTIONS AUX CONSOMMATEURS

TELUS TV(MC) poursuivra ses lancements cet automne, les essais des employés s'étendent à la Colombie-Britannique

Prête pour des lancements commerciaux ciblés dans certaines villes au cours de l'automne, TELUS TV proposera à ses clients de la Colombie-Britannique et de l'Alberta un service de télévision 100 % numérique, des services télévisuels comprenant des centaines de stations vidéo et audio, des forfaits de canaux souples, l'identification de l'appelant à l'écran et la commodité de la programmation d'enregistrement et de la vidéo sur demande.

TELUS a également annoncé que les membres de son équipe de la vallée du bas Fraser, en Colombie-Britannique, sont prêts pour l'essai de son service novateur TELUS TV sur IP donnant accès à plus de 200 canaux (nombre qui devrait grimper à plus de 300 en un an) et à la vidéo sur demande comportant un vaste choix de superproductions. Le service TELUS TV est déjà offert dans certains quartiers de Calgary et d'Edmonton.

TELUS TV fait partie de la stratégie domotique Maison.Net de TELUS qui, grâce aux services IP et sans fil, simplifie et enrichit la vie des clients en leur offrant le téléphone, Internet et la télévision sur une seule ligne et une seule facture.

Le service haute vitesse sans fil s'étend à d'autres villes

TELUS continue d'étendre son service haute vitesse sans fil à d'autres villes canadiennes, proposant à ses clients d'affaires et aux particuliers un accès au réseau de données sans fil mobile le plus rapide au pays. Son réseau haute vitesse sans fil, appelé EVDO, propose aux particuliers et aux clients d'affaires un accès à Internet, à des services de courriel et à d'autres données, le tout à des vitesses semblables à celles qu'offrent les ordinateurs de bureau à large bande, soit habituellement de 400 à 700 kilobits par seconde.

Depuis le mois de janvier dernier, TELUS a lancé son service haute vitesse sans fil dans sept nouveaux centres : Hamilton, la région du Golden Horseshoe en Ontario, Ottawa, Québec, la ville pétrolière en plein essor de Fort McMurray en Alberta ainsi que dans les centres de villégiatures de Whistler, de Mont-Tremblant et de Saint-Jovite. Ayant déjà établi son service à Vancouver, à Calgary, à Edmonton, à Toronto et à Montréal, la société couvre maintenant 12 centres. TELUS prévoit étendre son service haute vitesse sans fil à d'autres centres urbains en 2006.

Téléchargement de musique haute vitesse à partir du plus vaste catalogue au Canada

Musique sans fil(MC) de TELUS donne aux clients de tout le pays un accès au plus vaste catalogue de musique sans fil pleine piste du Canada et aux seules sélections offertes par les plus importantes étiquettes de disques au monde : EMI Music, SonyBMG, Universal Music Group et Warner Music Group.

Grâce au comptoir de musique sans fil unique et facile à consulter de TELUS, les clients peuvent parcourir, préécouter et télécharger des chansons parmi des centaines de milliers à l'aide de leur téléphone sans fil et de leur ordinateur de bureau.

Musique sans fil de TELUS fait partie de la nouvelle gamme EUPHORIK(MC) de services sans fil de divertissement, d'information et de messagerie pour le grand public. EUPHORIK comprend également TELUS TV sans fil(MC), une messagerie multimédia, des images téléchargeables, des sonneries, des vidéos, des jeux et des nouvelles fonctions de navigation sur le Web, comme des outils de recherche et un vaste éventail de nouveau contenu en ligne.

Téléphones pour la musique et la messagerie multimédia

Outre Musique sans fil, TELUS a également présenté le nouveau LG 8100, téléphone de divertissement sans fil par excellence qui fonctionne sur le réseau haute vitesse sans fil de TELUS. Exclusif à TELUS, le LG8100 comprend un lecteur MP3 intégré avec touches de contrôle externes, un haut parleur stéréo pour une qualité de son supérieure, l'accès à TELUS TV sans fil, une fonction d'enregistrement vidéo, un appareil photo de 1,3 mégapixel, la technologie sans fil Bluetooth pour les casques d'écoute mains libres, les trousseaux véhiculaires et les modems, ainsi qu'une mini carte mémoire SD de 1 Go pour le stockage d'une importante quantité de musique, de vidéos, de photos et d'autres types de fichiers.

TELUS a aussi lancé le téléphone exclusif Samsung SPHA840, téléphone pliable compact offert en deux schémas de couleurs éclatantes : noir et rose ou noir et argent. Il comporte des fonctions attrayantes comme la capacité de créer et d'envoyer des cartes postales personnalisées, un appareil photo numérique intégré, un écran double, une antenne interne et un téléphone mains libres. Le service de cartes postales sans fil permet aux clients de superposer photos et textes pour créer des cartes postales personnalisées qu'ils peuvent alors envoyer à leurs amis et à leur famille par le service de messagerie multimédia de TELUS.

TELUS permet d'éviter les pourriels grâce à une deuxième couche de sécurité

TELUS a lancé un nouveau système de sécurité pour courrier électronique, alimenté par BorderWare Technologies, qui réduit considérablement le volume de pourriels et de courriels infectés reçus par les abonnés au service Internet de TELUS. Ce système constitue un premier filtre qui agit en amont des systèmes de sécurité existants de TELUS, en faisant appel à plusieurs méthodes pour détruire les courriels à problème les plus évidents avant qu'ils n'atteignent la principale couche de sécurité.

Comme cette nouvelle technologie est logée dans les serveurs de courriel de TELUS, les clients n'ont pas à la télécharger ni à l'installer sur leurs ordinateurs. TELUS a vu le nombre de courriels quintupler sur son réseau depuis le lancement de son premier antipourriel il y a trois ans, ce qui met de la pression sur ses systèmes de sécurité actuels. Plus de 80 % de ces courriels étaient des pourriels ou des virus.

Service de courriel étendu

TELUS a lancé la Boîte de réception commerciale, service de courriel bidirectionnel sécurisé qui permet aux professionnels en déplacement d'accéder instantanément à des renseignements d'entreprise importants à partir de leurs appareils sans fil. Exploité par Visto Mobile, la Boîte de réception commerciale fonctionne sur plusieurs appareils TELUS, ainsi qu'avec IBM Lotus Domino et Microsoft Exchange, et est offerte à une clientèle qui va de l'utilisateur individuel à l'entreprise nationale. TELUS poursuit l'expansion de sa gamme de services de courriel sans fil au moyen d'applications de pointe, permettant ainsi aux utilisateurs de tout genre de demeurer branchés et visibles, en tout temps et en tout lieu.

SOLUTIONS D'AFFAIRES

TELUS lance Contact Entreprise, qui simplifie les communications et les technologies de l'information pour les petites entreprises

En mars, TELUS a lancé Contact Entreprise, la seule trousse technologique au Canada qui combine la voix et Internet haute vitesse à des applications Internet puissantes exclusivement adaptées aux besoins des petites entreprises. Contact Entreprise de TELUS combine les services de télécommunications et Internet haute vitesse à des outils commerciaux comme le courriel personnalisé, la sauvegarde des fichiers de l'ordinateur de bureau, l'hébergement de sites Web, la protection contre les virus et la conférence sur demande, le tout sans frais supplémentaires. Contact Entreprise de TELUS donne aux petites entreprises un accès à ces outils IP pour un prix unique, sur une seule facture et avec un seul numéro d'assistance technique pour tous les services.

Consumer Impact Marketing choisit IP-One(MC) de TELUS

Également en mars, TELUS a annoncé la signature, avec Consumer Impact Marketing (CIM), d'un contrat de cinq ans qui verra l'un des plus importants impartiteurs indépendants en Amérique du Nord faire appel à IP-One de TELUS afin d'augmenter sa productivité et de réduire ses coûts. IP-One de TELUS utilise la technologie IP pour regrouper des applications voix, données et vidéo dans une même solution de communications, permettant ainsi aux entreprises de facilement gérer des fonctions comme le renvoi automatique d'appels et les listes de contacts, d'accéder à la messagerie vocale comme au courriel ou d'organiser à l'improviste des téléconférences à plusieurs intervenants. Ce service offre également aux entreprises la souplesse nécessaire pour déplacer des employés et des postes de travail sans avoir à reconfigurer le réseau et les services téléphoniques.

TELUS fait l'acquisition d'Assurent Secure Technologies

En avril, TELUS a annoncé l'acquisition d'Assurent Secure Technologies, société torontoise de sécurité électronique. Cette acquisition est conforme à la stratégie de TELUS qui consiste à procéder à des acquisitions dans le but d'accroître les capacités dans les secteurs en croissance de la transmission des données, du sans-fil et d'Internet. Les 55 employés d'Assurent constituent maintenant un groupe clé de Solutions de résilience de TELUS, qui fait partie de la division TELUS solutions d'affaires.

Les activités principales d'Assurent incluent les logiciels de protection, les recherches relatives à la vulnérabilité, ainsi que les services connexes d'ingénierie et d'experts-conseils. En croissance rapide depuis 2002, cette société compte environ 90 clients, dont plusieurs des sociétés membres de Fortune 500 au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

TELUS signe un contrat d'hébergement de cinq ans avec Coast Hotels & Resorts

En février, Coast Hotels & Resorts a signé un contrat de 1,6 M\$ sur cinq ans, visant l'hébergement de son nouveau système de réservations et de gestion des propriétés dans le centre de données de TELUS, à Calgary. L'hébergement par TELUS de renseignements importants sur la clientèle libère Coast Hotels and Resorts de cette tâche essentielle mais non principale, lui permettant de se concentrer sur ces activités principales tout en ayant accès à un centre technologique de pointe qu'une entreprise de taille moyenne ne pourrait s'offrir autrement. Coast a commencé d'exploiter ce système en mars dans 10 établissements de l'Ouest canadien et est en train de l'étendre aux 34 hôtels de son réseau.

AUTRES REALISATIONS

TELUS reconnue pour son excellence

En janvier, KPMG a annoncé que TELUS figurait encore sur sa liste annuelle des sociétés les plus respectées du Canada. Sur les huit catégories mesurées par cette étude, TELUS a reçu des notes élevées dans la catégorie "innovation et développement de produits et services".

En février, le Canadian Business Magazine a nommé TELUS parmi les quelque 22 sociétés canadiennes reconnues pour leur leadership mondial en matière de développement durable. Le magazine a souligné le bilan environnemental de TELUS, son approche sur le plan du développement durable et certaines de ses initiatives clés comme le recyclage des téléphones sans fil et un projet pilote intégrant des véhicules hybrides à son parc de automobile.

En avril, l'Association internationale des professionnels des communications a remis trois Gold Quill Awards à TELUS pour l'excellence de ses communications d'entreprise. Le rapport annuel 2004 de TELUS a obtenu un prix dans la catégorie des publications et TeamVision, organe de diffusion interne, a remporté un prix pour sa gestion et ses compétences en matière de communications. Le rapport annuel de TELUS s'inscrit dans une longue tradition d'excellence, ayant reçu des récompenses d'organismes comme l'Institut Canadien des Comptables Agréés, Corporate Essentials et IR Magazine.

Un cadre de TELUS honoré pour sa contribution à sa collectivité

En mars, le Women's Business Network d'Ottawa a nommé Janet Yale, cadre supérieure de TELUS, au premier rang des femmes d'affaires de l'année dans la catégorie commerciale, soulignant sa contribution exceptionnelle au milieu des affaires et à la collectivité. Mme Yale, vice-présidente à la direction, affaires corporatives, de TELUS, a dirigé une équipe nationale responsable de politique publique, de réglementation, de relations avec les gouvernements, de législation, de gouvernance d'entreprise et de communications d'entreprise. Le prix souligne également la part active qu'a prise Mme Yale dans des organismes d'Ottawa, notamment au sein des conseils d'administration du collège Ashbury, du Centre de recherche et d'innovation d'Ottawa, de la Great Canadian Theatre Company, de l'Hôpital d'Ottawa et de l'Association canadienne de la technologie de l'information. De plus, Mme Yale préside le conseil d'administration de United Way/Centraide d'Ottawa. Elle participe également à des organismes nationaux, dont le Conseil pour le Monde des Affaires et des Arts du Canada et le Centre canadien du film.

Excellence en leadership

En mai, Karen Radford, présidente de TELUS Québec et de Solutions partenaires a été nommée parmi les "40 Canadiens performants de moins de 40 ans" pour 2005. Chaque année, le programme reconnaît 40 Canadiens des secteurs privé, public et sans but lucratif qui ont atteint un certain niveau de réussite et qui n'ont pas encore 40 ans. Les lauréats sont sélectionnés par un comité consultatif de dirigeants d'affaires du Canada tout entier parmi plus de 1 400 candidatures. Les nommés sont sélectionnés pour leurs réalisations dans cinq principaux domaines ; vision et leadership, innovation et réalisations, influence, participation et contribution à la collectivité, ainsi que stratégie de croissance.

Créer des collectivités où le futur sera simple

TELUS continue de réaliser des investissements considérables dans les collectivités où les membres de son équipe vivent, travaillent et offrent des services. TELUS est déterminée à devenir la première entreprise citoyenne du Canada et à jouer un rôle prépondérant auprès des Canadiens en utilisant à bon escient son argent, ses technologies et son expertise.

Au cours du trimestre, TELUS a appuyé de nombreux programmes et organismes communautaires, dont la B.C. High School Boys' Basketball Association, par une entente de commandite de 260 000 \$ annoncée en janvier. Cette commandite, qui comporte également des bourses d'études, permettra la tenue du tournoi provincial annuel de l'association.

En février, TELUS a annoncé le lancement d'un programme novateur destiné aux administrateurs d'organismes sans but lucratif, "Governance Essentials: A Program for Not-for-Profit Directors". Ce programme est rendu possible par une collaboration entre l'École supérieure de régie d'entreprise de l'IAS (partenariat entre l'Institut des administrateurs de sociétés (IAS) et la Joseph L. Rotman School of Management de l'Université de Toronto) et TELUS. Il sera offert dans les universités partenaires de l'École supérieure de régie d'entreprise de l'IAS en commençant par la Rotman School à Toronto, le 7 mai, puis plus tard en 2006, à Edmonton, à Calgary, à Montréal, à Ottawa et à Vancouver.

Déclaration de dividende

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de vingt-sept cents et demi (0,275 \$) par action ordinaire et par action sans droit de vote en circulation, payable le 1er juillet 2006 aux actionnaires dûment inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juin 2006.

Renseignements: Communications externes : Allison Vale (416) 629-6425, allison.vale@telus.com	Relations avec les investisseurs : Robert Mitchell (416) 279-3219 ir@telus.com
--	---

Certains produits et services mentionnés dans le présent communiqué sont des marques de commerce. Les symboles (MC) et (MD) indiquent les marques qui appartiennent à TELUS Corporation ou à ses filiales. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs titulaires respectifs.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés portant sur des événements et des résultats financiers et d'exploitation futurs de TELUS Corporation (TELUS ou la société) qui sont de nature prospective. De par leur nature, les énoncés prospectifs exigent de la part de la société qu'elle émette des hypothèses et ils peuvent faire l'objet de risques et d'incertitudes. Il existe un risque considérable que les prédictions ou autres énoncés prospectifs se révèlent inexacts. Les lecteurs sont ainsi mis en garde de ne pas se fier indûment à ces énoncés car un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions, les actions et les événements futurs réels diffèrent considérablement des objectifs, des attentes, des estimations ou des intentions exprimés dans les énoncés prospectifs au sujet de la situation financière et de l'exploitation.

Les hypothèses à l'égard des indications de 2006 incluent : une croissance économique conforme aux estimations provinciales et nationales faites récemment par le Conference Board du Canada, incluant une croissance de 3,1 % du produit intérieur brut du Canada; une concurrence accrue sur le marché des services filaires résidentiels et d'affaires; un gain au titre de la pénétration du marché des services sans fil similaire à celui de 2005, soit environ cinq points de pourcentage; des charges pouvant atteindre 100 millions de dollars au titre de la restructuration et de la réduction de l'effectif; un taux d'imposition effectif d'environ 34 %; aucune acquisition ni aucun dessaisissement de taille prévu; aucune modification des règles touchant la propriété étrangère; le maintien ou l'amélioration des cotes de crédit de qualité.

Les facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus incluent, sans toutefois s'y limiter : la concurrence, les progrès technologiques (y compris le recours à des systèmes et à la technologie de l'information), les changements à la réglementation (y compris la transférabilité des numéros de services sans fil et les changements futurs possibles au contexte de réglementation), les ressources humaines (y compris des perturbations potentielles du travail), l'intégration des activités et les réorganisations internes, les risques liés aux processus (y compris la conversion des systèmes existants, notamment les systèmes de sécurité), les exigences en matière de financement et d'endettement (y compris les rachats d'actions et les remboursements de dette), les questions fiscales, les développements touchant la santé, la sécurité et l'environnement, les litiges et les questions d'ordre juridique, les événements touchant la poursuite des activités (y compris les menaces causées par l'homme et les menaces naturelles), la croissance et les fluctuations de l'économie (y compris le rendement et la capitalisation du régime de retraite et les charges afférentes) et les autres facteurs de risque dont il est question dans le présent document et qui sont mentionnés de temps à autre dans les rapports de TELUS, les documents d'information publiés par la société, y compris la notice annuelle, et dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières au Canada (sur le site SEDAR à l'adresse www.sedar.com) et aux États-Unis (sur le site EDGAR à l'adresse www.sec.gov).

Pour de plus amples détails, se reporter à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux mises à jour présentées à la rubrique 10 du présent rapport de gestion intermédiaire du premier trimestre.

Rapport de gestion

Le 3 mai 2006

Le rapport de gestion qui suit constitue une analyse de la situation financière et des résultats d'exploitation consolidés de TELUS Corporation pour les trimestres terminés les 31 mars 2006 et 2005 et il doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS. Ce rapport contient des données prospectives qui renvoient à la déclaration de la société à l'égard des énoncés prospectifs figurant plus haut et qui doivent être lues conjointement avec celle-ci.

Les états financiers consolidés intermédiaires de TELUS ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada, qui diffèrent des PCGR des États-Unis sous certains aspects. Se reporter à la note 18 des états financiers consolidés intermédiaires pour une analyse des principales différences entre les PCGR du Canada et les PCGR des États-Unis qui s'appliquent à TELUS. Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion ont été revus par le comité de vérification de TELUS et approuvés par le conseil d'administration de cette dernière. Sauf indication contraire, tous les montants sont libellés en dollars canadiens.

TELUS présente certaines mesures non définies par les PCGR et fournit des indications à ce sujet parce qu'elles constituent des mesures auxquelles la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation et la performance de la société. De plus, les mesures non définies par les PCGR servent à déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. Étant donné que les mesures non définies par les PCGR n'ont pas de signification normalisée, les règlements sur les valeurs mobilières exigent que ces mesures soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet d'un rapprochement avec les mesures conformes aux PCGR les plus semblables. Pour de plus amples renseignements sur la définition, le calcul et le rapprochement des mesures non définies par les PCGR présentées dans les états consolidés, les lecteurs doivent se reporter à la rubrique 11, « Rapprochement des mesures non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation ».

Rapport de gestion – contenu

Rubrique	Contenu
1. Rendement global	Résumé des résultats consolidés du premier trimestre de 2006.
2. Activités principales, vision et stratégie	Exemples d'activités à l'appui des six impératifs stratégiques de TELUS.
3. Catalyseurs clés de rendement	Rapport sur les progrès accomplis par rapport aux priorités de TELUS pour 2006.
4. Capacité d'obtenir des résultats	Mise à jour sur la capacité de TELUS d'obtenir des résultats.
5. Résultats d'exploitation	Analyse détaillée des résultats d'exploitation du premier trimestre de 2006.
6. Situation financière	Analyse des variations importantes du bilan au 31 mars 2006 par rapport au bilan au 31 décembre 2005.
7. Situation de trésorerie et sources de financement	Analyse des flux de trésorerie, des liquidités, des facilités de crédit, des arrangements hors bilan ainsi que d'autres informations.
8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables	Description des estimations comptables et des modifications de conventions comptables.
9. Indications révisées pour 2006	Analyse des révisions apportées aux indications de TELUS pour 2006.
10. Risques et gestion des risques	Mise à jour sur les risques et incertitudes avec lesquels TELUS doit composer et description des méthodes de gestion des risques qu'elle utilise.
11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation	Description, calcul et rapprochement de certaines mesures qu'utilise la direction.

1. Rendement global

1.1 Importance de l'information aux fins de divulgation

La direction décide si une information est importante ou non en jugeant si la décision d'un investisseur raisonnable d'acheter, de vendre ou de conserver des titres de la société pourrait être influencée ou modifiée si l'information était omise ou erronée.

1.2 Sommaire des résultats consolidés

(en millions de dollars, sauf les actions, les montants par action et le nombre d'abonnés)	Trimestres terminés les		
	2006	2005	Variation
Produits d'exploitation	2 080,5	1 974,7	5,4 %
Bénéfice d'exploitation	459,6	454,0	1,2 %
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle	328,3	314,1	4,5 %
Impôts sur les bénéfices	116,1	70,3	65,1 %
Bénéfice net et bénéfice afférent aux actions ordinaires et aux actions sans droit de vote	210,1	242,2	(13,3) %
Bénéfice par action, de base (en dollars)	0,60	0,67	(10,4) %
Bénéfice par action, dilué (en dollars)	0,60	0,66	(9,1) %
Dividendes en espèces déclarés par action (en dollars)	0,275	0,20	37,5 %
Rentrées liées aux activités d'exploitation	673,1	728,4	(7,6) %
Sorties liées aux activités d'investissement	316,1	306,2	3,2 %
Dépenses en immobilisations	320,5	273,2	17,3 %
Sorties liées aux activités de financement	366,7	71,4	n.s. %
Nombre de connexions ¹⁾ (en milliers) au 31 mars	10 306	9,792	5,2 %
BAIIA ²⁾	862,7	856,2	0,8 %
Flux de trésorerie disponibles ³⁾	640,1	566,6	13,0 %
pts – points de pourcentage	n.s. – non significatif		
1) Le total du nombre de lignes d'accès au réseau, d'abonnés au sans-fil et d'abonnés à Internet à la fin des périodes respectives.			
2) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».			
3) Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 5, « Résultats d'exploitation », comprennent ce qui suit (comparaison du premier trimestre de 2006 par rapport au premier trimestre de 2005) :

- Le nombre de connexions a augmenté de 514 000 au cours de la période de 12 mois terminée le 31 mars 2006, résultat qui tient à la hausse de 14,9 % du nombre d'abonnés au sans-fil, qui s'est établi à 4,6 millions, et à l'accroissement de 4,8 % du nombre d'abonnés à Internet, qui s'est élevé à un million. Le nombre de lignes d'accès au réseau a pour sa part diminué de 2,7 % et s'est chiffré à 4,7 millions.
- Les produits d'exploitation se sont accrus de 105,8 millions de dollars, la croissance de 17 % des produits tirés des services sans fil et la hausse de 4 % des produits tirés des services filaires de transmission de données ayant été contrebalancées en partie par la baisse des produits tirés des services filaires de transmission de la voix.

- Le BAIIA a progressé de 6,5 millions de dollars au premier trimestre de 2006. Les marges du secteur des services sans fil ont légèrement augmenté grâce à la croissance du nombre d'abonnés à ces services et à la progression des PMAA (produits moyens par appareil d'abonné mensuels), malgré une hausse des charges d'exploitation. Une baisse des marges du secteur des services filaires est imputable à l'intensification de la concurrence visant les services locaux et à la baisse continue des produits tirés des services interurbains ainsi qu'à une hausse de 4,0 % des charges engagées par le secteur des services filaires. Les charges engagées par le secteur des services filaires ont augmenté en raison de l'utilisation accrue d'entrepreneurs pour les activités de soutien et de maintenance du réseau dans le but d'aider à éliminer le travail en retard et ainsi réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle, comme le veulent les paramètres en matière de qualité de service amélioré définis par le CRTC.
- Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 5,6 millions de dollars pour les raisons décrites ci-dessus, partiellement contrebalancé par une hausse minime des charges d'amortissement.
- Le bénéfice avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle s'est accru de 14,2 millions de dollars, en raison principalement de la diminution des coûts de financement découlant du remboursement anticipé de billets à 7,50 % de série CA d'une valeur de 1,578 milliard de dollars, le 1^{er} décembre 2005, contrebalancé en partie par la baisse des intérêts créditeurs.
- Les impôts sur les bénéfices ont augmenté de 45,8 millions de dollars, résultat qui tient en grande partie aux économies d'impôts non récurrentes comptabilisées au premier trimestre de 2005 donnant lieu à un taux d'imposition effectif exceptionnellement faible pour cette période. Les taux d'imposition effectifs aux premiers trimestres de 2006 et de 2005 étaient de 35,4 % et de 22,4 %, respectivement. La charge d'impôts au premier trimestre de 2006 correspondait principalement aux impôts futurs.
- Le bénéfice net et le bénéfice par action ont diminué, résultat qui est principalement imputable aux économies d'impôts non récurrentes et aux intérêts créditeurs connexes, déduction faite des impôts comptabilisés au premier trimestre de 2005 (environ 54 millions de dollars ou 15 cents par action). Le bénéfice par action pour le premier trimestre de 2006 a augmenté d'environ huit cents ou 15 %, en comparaison de celui de 2005 qui avait été normalisé afin d'exclure l'économie d'impôts non récurrente.

Les faits saillants, dont une analyse est présentée à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement », comprennent ce qui suit (comparaison du premier trimestre de 2006 par rapport au premier trimestre de 2005) :

- Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 55,3 millions de dollars, en raison principalement de la réduction de 100 millions de dollars des créances titrisées et de la baisse des créditeurs et des charges à payer, contrebalancées en partie par l'augmentation des économies d'impôts en espèces et des intérêts connexes reçus ainsi que la réduction des comptes fournisseurs à recevoir.
- Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté, résultat qui tient en grande partie à l'accroissement des dépenses en immobilisations.
- Les sorties liées aux activités de financement se sont accrues de 295,3 millions de dollars, en raison surtout de l'augmentation du nombre d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote achetées dans le cadre d'offres publiques de rachat dans le cours normal des activités, ainsi que du paiement de dividendes.
- Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté, résultat qui est principalement attribuable à la hausse des économies d'impôts en espèces et des intérêts connexes reçus, laquelle a été neutralisée en partie par l'accroissement des dépenses en immobilisations.

2. Activités principales, vision et stratégie

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion, à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'à l'analyse et aux mises à jour importantes présentées à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques », du présent rapport de gestion.

Les activités principales, la vision et la stratégie de TELUS sont présentées en détail dans le rapport de gestion annuel de 2005. Les activités récentes à l'appui des six impératifs stratégiques de la société sont les suivantes :

Créer des partenariats et procéder à des acquisitions et à des désinvestissements pour accélérer la mise en œuvre de la stratégie de TELUS et concentrer les ressources de cette dernière sur ses activités de base

En avril 2006, TELUS a acquis FSC Internet Corp., une société fermée de Toronto qui exerce ses activités sous la dénomination Assurent Secure Technologies (« Assurent ») et qui fournit des services et produits de sécurité des technologies de l'information. Les activités principales d'Assurent incluent les logiciels de protection, les recherches relatives à la vulnérabilité, ainsi que les services connexes d'ingénierie et d'experts-conseils. Sa clientèle se compose d'environ 90 clients situés au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie. L'acquisition de cette entreprise, qui génère des produits annuels de moins de 10 millions de dollars, devrait permettre à TELUS d'accroître sa gamme de solutions de sécurité, et elle s'aligne également sur l'impératif de la Société, qui vise à « cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil ».

Cibler inlassablement les marchés en croissance des services de transmission de données, IP et sans fil

Depuis le début de l'exercice 2006 et jusqu'à la mi-avril, TELUS a accru l'accessibilité du service haute vitesse sans fil, qui est maintenant offert à Fort McMurray, à Mont-Tremblant, à Saint-Jovite, à Québec et à Whistler. Les vitesses typiques de téléchargement du service haute vitesse sans fil se situent entre 400 et 700 kilobits par seconde, et le service a été conçu à partir de la norme AMRC 1xEVDO, soit la plus récente technologie de transmission de données sans fil de troisième génération disponible. TELUS offre également divers téléphones et appareils de données permettant la transmission sur les réseaux SCP sans fil haute vitesse, notamment le LG8100, le RAZR V3c de Motorola, le Blackberry 7130e de RIM, le PC de poche UTStarcom 6700, le Passport PKC650 de Kyocera et l'AirCard 580 de Sierra Wireless. Ces appareils sont tous rétrocompatibles, et les clients peuvent donc les utiliser dans les régions desservies par le réseau national 1X de TELUS (qui couvre plus de 90 % de la population canadienne) lorsqu'ils se trouvent dans une région où aucun service haute vitesse sans fil n'est offert. En combinant les services sans fil à large bande et les nouveaux ordinateurs mobiles et services de divertissement, TELUS offre de puissantes solutions de transmission de données mobiles à la clientèle d'affaires et aux consommateurs situés dans onze collectivités et dans les grandes agglomérations au Canada.

TELUS a lancé les services mobiles de divertissement, d'information et de messagerie EUPHORIK^{MC}. Ces services, qui s'adressent aux consommateurs, comprennent TELUS Musique sans fil^{MC}, TELUS TV sans fil^{MC}, la messagerie multimédia, le téléchargement d'images, de sonneries, de vidéos et de jeux, ainsi que de nouvelles fonctions de navigation Web, dont des outils de recherche et une vaste gamme de nouveau contenu en ligne. Le nouveau service TELUS Musique sans fil offre aux clients dans l'ensemble du pays l'accès à un vaste répertoire musical sans fil, qui contient des sélections provenant des maisons de disques EMI Music, SonyBMG, Universal Music Group et Warner Music Group. Ce service est offert à la fois sur le réseau sans fil haute vitesse et sur le réseau de données 1X, ce dernier offrant des vitesses maximales de 144 kilobits par seconde.

TELUS poursuit le lancement ciblé du service TELUS TV. En janvier 2006, TELUS a annoncé la construction d'un « centre distributeur » en Colombie-Britannique, qui captera les signaux de télévision de dizaines de satellites pour les transmettre à ses clients en Colombie-Britannique et en Alberta. Dès qu'il sera opérationnel, ce centre joindra ses efforts à ceux du centre situé à Edmonton, de manière à offrir des services aux clients dans les deux provinces, et les centres disposeront de la capacité voulue pour se relayer mutuellement advenant le cas où des interruptions de service se produiraient. Également en janvier, TELUS a annoncé la conclusion d'un accord de distribution à long terme avec Twentieth Century Fox qui permettra d'élargir le choix de films offerts par le service de vidéo sur demande de TELUS TV. TELUS a tout récemment annoncé ses plans quant à l'expansion de ses lancements ciblés à Edmonton et à Calgary par un essai et un lancement ciblé dans le Lower Mainland, en Colombie-Britannique, à l'automne 2006.

3. Catalyseurs clés de rendement

La société a élaboré de nouvelles priorités pour 2006 en vue de faire progresser sa stratégie, d'assurer une différenciation commerciale sensible sur les marchés, de profiter de la convergence technologique des services filaires et des services sans fil et d'appuyer le maintien de l'efficacité et de l'efficience opérationnelles.

Priorités de la société pour 2006 au titre des services filaires et des services sans fil
<p>Accroître le leadership de TELUS sur le marché résidentiel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gamme d'applications de données « le futur est simple^{MD} » de TELUS à l'intention des clients à la maison et en déplacement. • Meilleur taux de fidélité des clients grâce à une expérience client rentable. • Élargir les relations avec les partenaires des canaux de TELUS en vue de raffermir notre distribution.
<p>Accroître la position de TELUS sur le marché d'affaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Solutions novatrices permettant de rehausser la compétitivité des clients de TELUS et de les fidéliser davantage. <p>En avril 2006, la société a lancé l'ensemble Business One* de TELUS, qui fournit aux PME un choix d'outils de communication pour un seul prix, et leur permettent de bénéficier d'un seul point d'accès pour les services techniques et d'une facture unique simplifiée. Le nouveau service comprend l'accès à Internet haute vitesse, le service interurbain, l'accès, sans coûts supplémentaires, à de puissants outils d'affaires d'une valeur maximale de 30 \$ par mois, des prix exclusifs sur les mises à niveau de ces outils, ainsi que des services optionnels d'écoute téléphonique et d'appels. Les clients de ce service bénéficient également de services de soutien offerts 24 h sur 24, sept jours par semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la part du marché des affaires de la société en tirant parti des solutions mobiles de TELUS, comme la transmission de données haute vitesse. • Améliorer la prestation de solutions gérées aux PME clientes.
<p>Accroître la position de TELUS sur le marché de gros</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élargir la portée de la société en Amérique du Nord grâce à des solutions IP novatrices. • Établir des partenariats créatifs et privilégiés en vue d'élargir la clientèle nationale de TELUS. • Optimiser les réseaux de partenaires en vue de compléter les investissements de TELUS dans les réseaux.
<p>Stimuler les améliorations au titre de la productivité et de l'excellence du service</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'efficience par le biais de l'intégration des services filaires et des services sans fil. • Appuyer la productivité accrue et l'excellence du service à la clientèle dans toute l'entreprise en vue d'accroître la compétitivité. • Saisir la valeur des investissements de TELUS dans la technologie et les mesures novatrices contribuant à rationaliser les activités.
<p>Resserrer l'esprit d'équipe de TELUS, consolider sa marque et assurer le perfectionnement des employés les plus talentueux dans l'industrie mondiale des communications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Continuer de tirer parti des pratiques exemplaires dans toute la société. • Favoriser la philosophie « Notre entreprise, nos clients, notre équipe, ma responsabilité ». • Capitaliser sur la réputation de TELUS à titre d'entreprise très performante engagée dans la voie du progrès pour attirer et retenir les meilleurs employés au Canada. • Donner aux membres de l'équipe des occasions novatrices de croissance et de perfectionnement et diverses options d'emploi.

* nom français à venir

4. Capacité d'obtenir des résultats

4.1 Capacités opérationnelles – services filaires et sans fil

Intégration des services filaires et des services sans fil

L'intégration des services filaires et des services sans fil se poursuit. L'un des avantages prévus de cette intégration tient au fait que TELUS sera davantage en mesure de servir ses clients au moyen de solutions attrayantes combinant des services filaires concurrentiels et des services sans fil. Pour faciliter cette initiative, TELUS a regroupé ses activités de services filaires, sans fil et de diffusion en une seule entité légale, Société TELUS Communications, le 1^{er} mars 2006. Se reporter à la rubrique 10.3, « Intégration des activités et réorganisations internes ».

Développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires

Au premier trimestre de 2006, la société a poursuivi le développement d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires, lequel inclut la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité, du service à la clientèle, du

recouvrement et du crédit, des contacts avec les clients et de la gestion de l'information. La rationalisation et la normalisation des processus de même que la suppression au fil du temps des nombreux systèmes d'information existants représentent les avantages prévus de ce projet. La société compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes à l'intention du marché des consommateurs de masse actuellement prévu en 2006. Se reporter à la rubrique 10.4, « Risques liés aux processus ».

Reconnaissance continue de l'excellence opérationnelle des services sans fil de TELUS

Au cours des huit derniers trimestres, TELUS s'est classée première ou deuxième du peloton des entreprises de services sans fil en Amérique du Nord, selon le sondage réalisé par N. Moore Capital. Plus récemment, TELUS s'est classée deuxième au quatrième trimestre de 2005 selon une série de paramètres financiers et d'exploitation à l'égard des services sans fil.

4.2 Situation de trésorerie et sources de financement

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion, ainsi que dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, à la rubrique 9.3, « Plan financier de 2006 » et à la rubrique 10.7, « Exigences en matière de financement et d'endettement ».

Au 31 mars 2006, TELUS avait accès à des facilités de crédit non utilisées d'environ 1,5 milliard de dollars. Compte tenu de ces facilités, des rentrées prévues liées aux activités d'exploitation et des sommes disponibles au titre du programme de titrisation de créances, la société est d'avis qu'elle est en mesure de combler ses besoins financiers en 2006. Le tableau suivant illustre le plan financier de TELUS.

<p>Plan financier et résultats de 2006</p>
<p>Le plan financier de 2006 de TELUS prévoyait l'utilisation des flux de trésorerie disponibles provenant des activités d'exploitation pour faire ce qui suit :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Racheter des actions ordinaires et des actions sans droit de vote de TELUS aux termes d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (RCNA) <p>Rachat d'environ 1,8 million d'actions ordinaires et de 3,3 millions d'actions sans droit de vote pour un montant de 231,6 millions de dollars au premier trimestre de 2006. Entre le 20 décembre 2004 et le 31 mars 2006, la société a racheté environ 28,1 millions d'actions de TELUS pour un montant de 1,2 milliard de dollars aux termes de deux RCNA. Se reporter à la rubrique 7.3, « Sorties liées aux activités de financement ».</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Payer des dividendes <p>Un dividende de 27,5 cents par action payable le 1^{er} avril a été déclaré pour le premier trimestre de 2006, comparativement à un dividende de 20 cents pour le premier trimestre de 2005. L'objectif indicatif pour le ratio de distribution demeure de l'ordre de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Conserver les fonds en caisse pour les fins de la société <p>Au cours du premier trimestre de 2006, les créances titrisées ont été réduites d'un montant net de 100 millions de dollars, et les facilités bancaires, d'un montant net de 71 millions de dollars. Au 31 mars 2006, le solde de l'encaisse et des placements à court terme était négligeable.</p>
<p>Autres objectifs de financement :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir des liquidités inutilisées d'au moins 1 milliard de dollars <p>Au 31 mars 2006, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à environ 1,5 milliard de dollars au 31 mars 2006.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Maintenir la pleine couverture des risques de change pour les dettes <p>Maintien comme prévu au 31 mars 2006.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Envisager le refinancement de la totalité ou d'une partie des billets libellés en dollars américains arrivant à échéance le 1^{er} juin 2007 avant la date d'échéance prévue <p>En prévision du refinancement envisagé de la dette venant à échéance le 1^{er} juin 2007, la société a conclu, au 31 mars 2006, des conventions de swap de taux d'intérêt différé qui ont pour effet de fixer le taux d'intérêt sous-jacent sur un montant pouvant aller jusqu'à 300 millions de dollars des titres d'emprunt de remplacement.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Préserver l'accès aux marchés financiers à des coûts raisonnables en maintenant des cotes de crédit de qualité et en visant des cotes améliorées de l'ordre de BBB+ à A-, ou l'équivalent, à l'avenir <p>Les cotes de crédit de qualité attribuées par les quatre agences d'évaluation du crédit qui couvrent TELUS ont été maintenues dans la fourchette cible.</p>

5. Résultats d'exploitation

5.1 Généralités

La société compte deux secteurs isolables, soit les services filaires et les services sans fil. La segmentation s'appuie sur des similitudes au chapitre de la technologie, des compétences techniques exigées pour fournir les produits et services, des canaux de distribution et de l'application des règlements. Les ventes intersectorielles sont comptabilisées à la valeur d'échange. L'information sectorielle est régulièrement communiquée au chef de la direction générale (principal responsable de l'exploitation).

5.2 Sommaire des résultats trimestriels

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	T1 2006	T4 2005	T3 2005	T2 2005	T1 2005	T4 2004	T3 2004	T2 2004
Produits d'exploitation par secteurs (externes)								
Secteur des services filaires	1 198,6	1 209,9	1 198,6	1 216,5	1 222,2	1 209,3	1 199,9	1 189,0
Secteur des services sans fil	881,9	876,8	864,2	802,0	752,5	755,6	747,0	676,6
Produits d'exploitation (consolidés)	2 080,5	2 086,7	2 062,8	2 018,5	1 974,7	1 964,9	1 946,9	1 865,6
Charges d'exploitation	1 201,1	1 316,8	1 221,5	1 146,1	1 109,1	1 178,5	1 112,8	1 080,1
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	16,7	35,5	1,6	7,4	9,4	19,8	16,2	0,7
Amortissement des immobilisations corporelles	339,2	346,2	335,6	330,9	329,9	338,3	327,1	320,7
Amortissement des actifs incorporels	63,9	67,0	73,6	68,2	72,3	79,2	80,5	86,9
Bénéfice d'exploitation	459,6	321,2	430,5	465,9	454,0	349,1	410,3	377,2
Autres charges (produits)	4,3	9,3	7,1	0,5	1,5	8,7	(3,2)	2,0
Coûts de financement	127,0	171,7	144,8	168,2	138,4	152,8	158,6	156,9
Impôts sur les bénéfices	116,1	58,8	86,9	106,0	70,3	50,4	97,2	44,9
Part des actionnaires sans contrôle	2,1	2,9	1,6	1,7	1,6	1,6	1,1	1,1
Bénéfice net	210,1	78,5	190,1	189,5	242,2	135,6	156,6	172,3
Bénéfice net par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation (moyenne pondérée)								
- De base	0,60	0,22	0,53	0,53	0,67	0,38	0,44	0,48
- Dilué	0,60	0,22	0,53	0,52	0,66	0,37	0,43	0,48
Dividendes déclarés par action ordinaire et action sans droit de vote en circulation	0,275	0,275	0,20	0,20	0,20	0,20	0,15	0,15

La tendance observée au chapitre des produits d'exploitation consolidés reflète la croissance solide des produits tirés des services sans fil découlant de l'incidence conjuguée de l'augmentation des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) mensuels et du nombre d'abonnés. La tendance reflète également la croissance des produits tirés de la transmission de données du secteur des services filaires, alors que les produits tirés des services interurbains et des autres produits du secteur des services filaires ont connu une baisse. Au premier trimestre de 2006, les produits tirés des services filaires locaux ont diminué par rapport à la période correspondante de 2005, en raison de la forte concurrence pour des services locaux. Les produits du secteur des services filaires comprennent l'incidence généralement négative des décisions réglementaires sur le plafonnement des prix.

La tendance observée au chapitre du bénéfice d'exploitation a été touchée par des charges nettes temporaires liées à une interruption du travail en 2005; ces charges temporaires, qui sont comprises dans les charges d'exploitation, se sont élevées à environ 16 millions de dollars, 65 millions de dollars et 52 millions de dollars, respectivement, pour les deuxième, troisième et quatrième trimestres de 2005. De plus, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif ont varié considérablement d'un trimestre à l'autre, en fonction des progrès accomplis dans le cadre des mesures alors mises en œuvre. L'amortissement des immobilisations corporelles a subi une hausse légère, qui tient aux investissements continus dans de l'équipement de transmission de données et de l'équipement sans fil ayant une durée de vie plus courte, et l'amortissement des actifs incorporels a diminué en raison de l'amortissement intégral de plusieurs logiciels.

En ce qui concerne les coûts de financement, la tendance observée au chapitre des intérêts débiteurs reflète une baisse, sauf en ce qui a trait à deux charges non récurrentes, soit des charges de 17,5 millions de dollars comptabilisées au deuxième trimestre de 2005 au titre du règlement d'une poursuite liée à une affaire de remboursement d'obligations de BC TEL remontant à 1997, ainsi que des charges de 33,5 millions de dollars comptabilisées au quatrième trimestre de 2005 aux fins du remboursement anticipé de billets d'un montant de 1,578 milliard de dollars. Le remboursement anticipé de billets effectué le 1^{er} décembre 2005 a contribué grandement à la diminution des coûts de financement au premier trimestre de 2006. Les coûts de financement sont également présentés déduction faite des intérêts créditeurs pour chaque période considérée.

La tendance observée au chapitre du bénéfice net et du bénéfice par action reflète les facteurs dont il est fait mention ci-dessus. Par ailleurs, le bénéfice net et le bénéfice par action de sept des trimestres considérés tiennent compte des retombées positives du règlement de questions fiscales d'exercices antérieurs et des ajustements qui en ont découlé. Les montants les plus élevés d'économies d'impôts et d'intérêts créditeurs connexes, déduction faite des impôts, ont été comptabilisés au deuxième trimestre de 2004 (environ 45 millions de dollars ou 13 cents par action) et au premier trimestre de 2005 (environ 54 millions de dollars ou 15 cents par action).

Les ajouts bruts d'abonnés des services sans fil, les frais d'acquisition connexes et les ventes d'équipement ainsi que, dans une moindre mesure, les ajouts bruts d'abonnés aux services filaires Internet haute vitesse ont, dans le passé, revêtu un caractère hautement saisonnier au quatrième trimestre.

Le 3 mai 2006, le conseil d'administration de TELUS a déclaré un dividende trimestriel de 27,5 cents par action sur les actions ordinaires et les actions sans droit de vote en circulation, payable le 1^{er} juillet 2006, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 9 juin 2006.

5.3 Résultats d'exploitation consolidés

(en millions de dollars, sauf la marge du BAIIA)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Produits d'exploitation	2 080,5	1 974,7	5,4 %
Charges d'exploitation	1 201,1	1 109,1	8,3 %
Coût de restructuration et de réduction de l'effectif	16,7	9,4	77,7 %
BAIIA ¹⁾	862,7	856,2	0,8 %
Amortissement des immobilisations corporelles	339,2	329,9	2,8 %
Amortissement des actifs incorporels	63,9	72,3	(11,6) %
Bénéfice d'exploitation	459,6	454,0	1,2 %
Marge du BAIIA (en %) ²⁾	41,5	43,4	(1,9) pt
Nombre total d'employés, à la fin de la période	29 290	28 456	2,9 %
1) Le BAIIA est une mesure non définie par les PCGR. Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».			
2) La marge du BAIIA représente le BAIIA divisé par les produits d'exploitation.			

L'analyse qui suit porte sur les résultats consolidés de TELUS. Des informations sectorielles concernant les produits d'exploitation, les charges d'exploitation, les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, le BAIIA et les dépenses en immobilisations sont fournies à la rubrique 5.4, « Résultats du secteur des services filaires », à la rubrique 5.5, « Résultats du secteur des services sans fil », et à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

Produits d'exploitation

Les produits d'exploitation consolidés ont augmenté de 105,8 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Des augmentations continues ont été notées au chapitre des produits d'exploitation et du nombre d'abonnés des services sans fil et des services filaires de transmission de données, y compris les services de transmission de données améliorés, les services gérés à l'intention du marché des affaires et les services Internet haute vitesse. Par contre, les produits d'exploitation des services filaires ont accusé une baisse générale, car les produits tirés du service interurbain et des ventes d'équipement ont continué de diminuer et que les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé sur une période de douze mois en raison de l'incidence de l'intensification de la concurrence et d'un recouvrement réglementaire non récurrent comptabilisé au cours de la période correspondante de 2005.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation consolidées ont augmenté de 92,0 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. Cette augmentation s'est produite principalement dans le secteur des services sans fil et elle est imputable à la hausse des ajouts bruts d'abonnés, à la hausse des frais d'acquisition et à l'accroissement des activités de fidélisation des abonnés, ainsi qu'à l'embauche de personnel afin de soutenir la croissance de 15 % du nombre d'abonnés au cours des douze derniers mois. Par ailleurs, la hausse des charges du secteur des services filaires tient compte des frais de maintenance du réseau et des coûts des activités de soutien visant à réduire le travail en retard et à améliorer les indicateurs relatifs à la qualité du service. Pour TELUS, la charge nette au titre des régimes de retraite à prestations déterminées n'a pas varié de façon importante, car les rendements favorables des actifs du régime en 2005 ont contrebalancé le taux d'actualisation moins élevé utilisé pour 2006.

Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif

Généralités

En 2005, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et des intégrations. Ces initiatives visaient à accroître la productivité de la société. Au 31 mars 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser à l'égard des initiatives de moindre envergure presque achevées en 2005, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes.

Le 24 novembre 2005, la société a annoncé l'intégration des services filaires et des services sans fil. Il s'agit d'une initiative qui se poursuivra durant les prochaines années et qui s'inscrit dans le cadre du programme d'efficience concurrentielle de la société. Durant le trimestre terminé le 31 mars 2006, des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de 3,8 millions de dollars ont été inscrits au titre de cette initiative et ils ont été inclus dans les programmes généraux mis en œuvre en 2006.

Au premier trimestre de 2006, la société a entrepris diverses initiatives de moindre envergure, notamment une consolidation opérationnelle, une rationalisation et une intégration, dans le cadre de son programme d'efficience concurrentielle. Ces initiatives visent à accroître la productivité opérationnelle et la compétitivité de la société.

Également, dans la foulée de son programme d'efficience concurrentielle, la société a entrepris une initiative visant une restructuration des divers services, qui s'est traduite par leur intégration et par leur regroupement. Environ 600 employés de l'unité de négociation sont touchés par cette restructuration et ils ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire). Les charges au titre de cette initiative devraient être comptabilisées au deuxième trimestre de 2006 étant donné que les employés concernés devaient attendre après le 31 mars 2006 avant d'effectuer leur choix. Par conséquent, ces charges ne pouvaient être comptabilisées au trimestre terminé le 31 mars 2006. Des charges supplémentaires seront engagées relativement à cette initiative.

Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif comptabilisés au premier trimestre de 2006 ont totalisé 16,7 millions de dollars, une augmentation par rapport au montant de 9,4 millions de dollars enregistré à la période correspondante de l'exercice précédent. Le montant estimatif des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif de la société en 2006, découlant de son programme d'efficience concurrentielle et incluant la fermeture de bureaux, l'impartition de services et l'intégration des services filaires et des services sans fil, ne devrait pas actuellement excéder 100 millions de dollars.

Fermeture de bureaux et impartition de services

Dans le cadre de la convention collective signée au quatrième trimestre de 2005, une lettre d'entente afférente précise la fermeture, prévue pour le 10 février 2006, de divers bureaux situés en Colombie-Britannique. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficience concurrentielle et vise à accroître la productivité opérationnelle et financière de la société. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation touchés par ces fermetures de bureaux ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 31 mars 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente précisant la fermeture prévue de divers bureaux en Colombie-Britannique, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. D'autres coûts, liés notamment au départ d'autres employés et à des biens immobiliers, devraient être engagés et comptabilisés après le 31 mars 2006.

De même, une autre lettre d'entente afférente précise que la société compte impartir certaines fonctions non essentielles pendant la durée de la convention collective. Cette initiative s'inscrit dans son programme d'efficacité concurrentielle et vise à permettre à la société d'affecter ses ressources aux fonctions essentielles qui lui donnent l'occasion de se démarquer auprès de ses clients. Les quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés par l'impartition de ces fonctions ont eu le choix d'être réaffectés ou de participer au programme de départs volontaires (soit le régime d'incitation à la retraite anticipée ou le régime d'incitation au départ volontaire).

Au 31 mars 2006, il ne restait aucune charge future à enregistrer ni à comptabiliser en vertu de la lettre d'entente prévoyant l'impartition de certaines fonctions non essentielles à l'égard des quelque 250 employés de l'unité de négociation actuellement touchés, mais certains écarts par rapport aux estimations déjà inscrites pourraient modifier les montants qui seront comptabilisés dans les périodes subséquentes. Des coûts futurs seront engagés à mesure que les initiatives se poursuivront.

BAIIA

Le BAIIA a augmenté de 6,5 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. La hausse du BAIIA est principalement attribuable à une augmentation du nombre d'abonnés du secteur des services filaires ainsi que des PMAA, partiellement neutralisée par une augmentation des charges d'exploitation du secteur des services sans fil, ce qui a entraîné une légère hausse de la marge du BAIIA relative aux services sans fil. Le BAIIA du secteur des services filaires a diminué principalement en raison de l'intensification de la concurrence visant les services locaux, de la diminution continue des produits tirés des services interurbains ainsi que de la hausse de 4,0 % des charges d'exploitation imputable en partie à l'utilisation accrue d'entrepreneurs à des fins de soutien du réseau et de maintenance. La diminution de la marge du BAIIA de 1,9 point de pourcentage provient du secteur des services filaires.

Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels

L'amortissement des immobilisations corporelles a augmenté de 9,3 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Cette augmentation tient principalement à la durée de vie utile plus courte des serveurs et du mobilier, ainsi qu'à la mise hors service d'un plus grand nombre de réseaux, résultats qui ont été neutralisés en partie par la diminution de l'amortissement des modems permettant l'accès Internet haute vitesse, qui sont pleinement amortis. L'amortissement des actifs incorporels a reculé de 8,4 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005, résultat qui tient au fait que plusieurs logiciels sont pleinement amortis.

Bénéfice d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation a augmenté de 5,6 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005, en raison principalement de la croissance du BAIIA dont il est fait mention ci-dessus.

Autres éléments de l'état des résultats

Autres charges, montant net (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
	4,3	1,5	186,7 %

Les autres charges comprennent la charge liée à la titrisation de créances, les dons de bienfaisance, les gains et les pertes à la cession de propriétés et le bénéfice (la perte) ou la réduction de valeur de placements en actions ou de placements de portefeuille. La charge liée à la titrisation de créances s'est élevée à 3,2 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à 1,0 million de dollars à la période correspondante de 2005. L'augmentation découle principalement de la hausse du produit tiré des créances titrisées en 2006. (Se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances ».)

Coûts de financement (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Intérêts sur la dette à long terme, sur les obligations à court terme et autres	127,0	159,0	(20,1) %
Pertes (gains) de change	1,1	2,5	(56,0) %
Intérêts créditeurs	(1,1)	(23,1)	95,2 %
	127,0	138,4	(8,2) %

Les intérêts sur la dette à long terme, sur les obligations à court terme et autres a diminué de 32,0 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005, en raison principalement de niveaux d'endettement moins élevés à la suite du remboursement anticipé, le 1^{er} décembre 2005, de billets à 7,50 % de série CA d'une valeur de 1,578 milliard de dollars, ainsi que de la conversion ou du remboursement des débetures convertibles au deuxième trimestre de 2005. Comme TELUS maintient un programme de couverture comprenant des swaps de devises, ses coûts de financement à long terme ont généralement été insensibles aux fluctuations du dollar canadien par rapport au dollar américain. La dette (qui comprend la dette à long terme, la tranche à court terme et le passif de couverture reporté) se chiffrait à 5 732 millions de dollars au 31 mars 2006, soit une baisse de 22 % par rapport à 7 375 millions de dollars au 31 mars 2005.

Les intérêts créditeurs ont diminué de 22,0 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Cette diminution découle principalement des intérêts non récurrents au titre de remboursements d'impôts de 15,6 millions de dollars constatés au premier trimestre de 2005. Les intérêts créditeurs qui découlent en grande partie de l'encaisse et des placements temporaires ont reculé pour s'établir à 1,1 million de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à 7,5 millions de dollars à la période correspondante de 2005, puisque les soldes de trésorerie ont été utilisés aux fins du remboursement de la dette.

Impôts sur les bénéfices (en millions de dollars, sauf les taux d'imposition)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Impôts fédéral et provinciaux combinés aux taux d'imposition prévus par la loi, établis en fonction du bénéfice net avant impôts	111,5	108,7	2,6 %
Modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices antérieurs	—	(36,0)	100,0 %
Écart de taux d'imposition appliqué à la réévaluation de questions fiscales d'exercices antérieurs, et ajustements en découlant	(0,3)	(11,3)	97,3 %
Impôt des grandes sociétés et autres	4,9	8,9	(44,9) %
	116,1	70,3	65,1 %
Taux d'imposition fédéral et provinciaux combinés prévus par la loi (en %)	34,0	34,6	(0,6) pt
Taux effectifs (en %)	35,4	22,4	13,0 pts

La hausse de la charge d'impôts fédéral et provinciaux combinés découlait principalement de l'augmentation de 4,5 % du bénéfice avant impôts du premier trimestre de 2006 par rapport à la période correspondante de 2005. Les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux ont diminué en raison d'une réduction du taux d'imposition appliqué au bénéfice général des sociétés en Colombie-Britannique, avec prise d'effet le 1^{er} juillet 2005, qui a été neutralisée en partie par une hausse des taux d'imposition du bénéfice général des sociétés au Québec ayant pris effet le 1^{er} janvier 2006. Les baisses d'impôts en 2005 étaient liées notamment aux modifications des estimations concernant les écarts disponibles pour déduction au cours d'exercices antérieurs ainsi qu'à un écart de taux d'imposition et aux ajustements en découlant appliqués à la réévaluation favorable de questions d'ordre fiscal d'exercices antérieurs. Au cours du premier trimestre de 2006, le gouvernement de l'Alberta a annoncé la création d'une loi en vertu de laquelle le taux d'imposition général appliqué au bénéfice des sociétés en Alberta sera réduit de 11,5 % à 10 %, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2006. Étant donné que la loi n'a pas été pratiquement en vigueur avant avril 2006, aucun ajustement n'a été comptabilisé au premier trimestre de 2006. Toutefois, la direction prévoit comptabiliser une économie d'impôts d'environ 13 millions de dollars pour la réévaluation des passifs d'impôts futurs au deuxième trimestre de 2006. La direction prévoit également que le taux d'imposition effectif sera d'environ 34 % pour l'exercice complet de 2006. Se reporter aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion.

En supposant que seront maintenus le taux de bénéfice de TELUS ainsi que la structure d'entité juridique et qu'il n'y aura aucun changement significatif aux règlements sur les impôts, la société prévoit qu'elle sera en mesure d'utiliser en entier ses pertes autres qu'en capital avant la fin de 2007. Elle estime que le risque d'expiration avant utilisation de ces pertes autres qu'en capital est peu élevé. Toute charge d'impôts exigibles qui serait comptabilisée en 2007 à l'égard des impôts non couverts par les pertes fiscales résiduelles ne devrait pas devenir exigible avant 2008.

Part des actionnaires sans contrôle (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
	2,1	1,6	31,3 %

La part des actionnaires sans contrôle représente la participation d'actionnaires minoritaires dans plusieurs petites filiales.

5.4 Résultats du secteur des services filaires

Produits d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Services locaux de transmission de la voix	535,6	552,8	(3,1) %
Services interurbains de transmission de la voix	207,8	226,4	(8,2) %
Services de transmission de données	393,6	377,6	4,2 %
Autres	61,6	65,4	(5,8) %
Produits d'exploitation externes	1 198,6	1 222,4	(1,9) %
Produits d'exploitation tirés d'activités intersectorielles	23,5	22,6	4,0 %
Total des produits d'exploitation	1 222,1	1 244,8	(1,8) %

Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services filaires			
(en milliers)	Aux 31 mars		
	2006	2005	Variation
Lignes résidentielles d'accès au réseau	2 900	3 024	(4,1) %
Lignes commerciales d'accès au réseau	1 763	1 769	(0,3) %
Total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	4 663	4 793	(2,7) %
Abonnés à Internet haute vitesse	801,7	711,9	12,6 %
Abonnés à Internet commuté	227,8	270,4	(15,8) %
Total des abonnés aux services Internet ²⁾	1 029,5	982,3	4,8 %
(en milliers)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Variation des lignes résidentielles d'accès au réseau	(28)	(14)	(100,0) %
Variation des lignes commerciales d'accès au réseau	–	(1)	n. s. %
Variation du total des lignes d'accès au réseau ¹⁾	(28)	(15)	(86,7) %
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	38,6	22,2	73,9 %
Réductions nettes d'abonnés à Internet commuté	(8,3)	(11,2)	25,9 %
Total des ajouts nets d'abonnés aux services Internet	30,3	11,0	175,5 %

1) Le nombre de lignes d'accès au réseau est calculé à la fin de la période à l'aide de renseignements tirés du système de facturation et d'autres systèmes. Conformément à la présentation adoptée pour 2006, le nombre de lignes d'accès au réseau pour 2005, et à la fin de 2004, comprend un reclassement d'environ 9 000 lignes entre les lignes résidentielles et les lignes commerciales; aucune modification n'a été comptabilisée relativement au total des lignes d'accès.

2) Le nombre d'abonnés aux services Internet est calculé à la fin de la période à l'aide du dénombrement des accès à Internet tiré du système de facturation et d'autres systèmes.

Les produits d'exploitation du secteur des services filaires ont diminué de 22,7 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, puisque la croissance des produits tirés des services de transmission de données a été largement contrebalancée par l'intensification de la concurrence visant les services locaux, par un recouvrement réglementaire non récurrent des produits tirés des services locaux comptabilisé à la période correspondante de l'exercice précédent, par la baisse continue des produits tirés des services interurbains, ainsi que par la diminution des ventes d'équipement de transmission de la voix.

- Les produits tirés des services locaux de transmission de la voix ont reculé de 17,2 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, en raison principalement de la diminution des recouvrements réglementaires et de la perte continue de lignes résidentielles d'accès découlant de l'intensification de la concurrence. Les recouvrements réglementaires tirés du compte de report établi relativement au plafonnement des prix en vue de neutraliser les rabais supplémentaires relatifs aux services de réseau numérique propres aux concurrents (dans les services de transmission de données de base) stipulés dans la Décision 2005-6 du CRTC, se sont chiffrés à environ 11 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à environ 18 millions de dollars au premier trimestre de 2005. Le montant comptabilisé en 2005 comprenait un ajustement non récurrent lié aux exercices précédents. Un autre recouvrement réglementaire influant sur le premier trimestre de 2005 correspond à un montant positif non récurrent de 6,4 millions de dollars comptabilisé en application de la Décision 2005-4 du CRTC (se rapportant aux exigences relatives aux subventions liées aux zones de desserte à coût élevé dans le territoire d'ESLT de TELUS Québec, pour 2003 à 2005).

La perte de lignes résidentielles résulte de la concurrence accrue de la part des revendeurs, des concurrents qui offrent des services voix sur IP, y compris les câblodistributeurs, du remplacement de la technologie pour aller vers les services sans fil, et du nombre moindre de lignes secondaires en raison de la migration des abonnés à Internet commuté vers les services Internet haute vitesse. En 2006, des services de téléphonie par câble sont offerts dans un plus grand nombre de collectivités situées dans les régions où TELUS est l'entreprise titulaire, y compris à Edmonton, Fort McMurray, Rimouski, Victoria et Vancouver ainsi que dans les collectivités avoisinantes. En comparaison, un seul service de téléphonie par câble était offert à Calgary au premier trimestre de 2005. Le nombre total de lignes commerciales n'a pas considérablement changé au premier trimestre de 2006 et au premier trimestre de 2005, en raison de la croissance dans les régions non titulaires qui a neutralisé les pertes au profit de la concurrence et la migration vers des services RNIS (réseau numérique intégré de services) plus efficaces dans les régions où la société exerce des activités en tant qu'ESLT.

- Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix ont diminué de 18,6 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. Ce résultat tient principalement à la baisse des prix et du volume des activités exercées en tant qu'ESLT, qui s'inscrit dans la tendance généralisée du secteur découlant d'une forte concurrence à l'égard des prix ainsi que du remplacement de la technologie sous-jacente (Internet et sans fil). La baisse de 8,2 % des produits tirés des services interurbains a excédé la diminution de 1,4 % constatée à la période correspondante de 2005 et elle se rapproche davantage de la baisse de 7,7 % au quatrième trimestre de 2005.
- Les produits tirés des services filaires de transmission de données ont augmenté de 16,0 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. Cette augmentation tient principalement aux facteurs suivants : i) les produits accrus liés aux services Internet et aux services de transmission et d'hébergement de données améliorés, qui découlent de la conclusion de nouveaux contrats et de la croissance continue du nombre d'abonnés à Internet haute vitesse partiellement contrebalancés par un prix moyen moins élevé; ii) la hausse des produits tirés des services de gestion de données découlant de la prestation aux clients de services d'impartition des processus opérationnels, ainsi que de la constatation, pour une période de un mois et demi, des produits additionnels des centres d'appels d'Ambergris (société acquise à la mi-février 2005); et iii) la réduction des escomptes liés aux services de réseau numérique concurrentiels. Cette croissance a été contrebalancée en partie par la diminution des ventes d'équipement de transmission de données au premier trimestre de 2006, ainsi que par la migration continue vers les services de transmission de données améliorés.

L'amélioration des ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse au premier trimestre de 2006 est attribuable au succès d'une campagne de marketing, incluant des promotions non offertes à l'exercice précédent, qui s'est traduit par un accroissement des ajouts bruts et un nombre moindre de débranchements des clients existants.

- Les autres produits ont diminué de 3,8 millions de dollars au premier trimestre de 2006 par rapport à la période correspondante de 2005, en raison principalement du recul des ventes d'équipement de transmission de la voix.
- Les produits tirés d'activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services filaires au secteur des services sans fil. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services sans fil.

Le total des produits d'exploitation externes inclut des produits attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 164,1 millions de dollars au premier trimestre de 2006, soit une hausse de 4,6 millions de dollars ou de 2,9 %, par rapport à la période correspondante de 2005. Les produits tirés des services interurbains de transmission de la voix attribuables aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT se sont accrus d'environ 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison principalement de l'accroissement des volumes, qui a été contrebalancé en partie par la diminution des tarifs moyens. La croissance des produits a été partiellement contrebalancée par une modification des prix lors des renouvellements de contrats ainsi que par les prix concurrentiels ayant une incidence sur les nouveaux contrats et la diminution des ventes d'équipement.

Charges d'exploitation – secteur des services filaires (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif	413,2	414,1	(0,2) %
Autres charges d'exploitation	327,2	302,5	8,2 %
Charges d'exploitation	740,4	716,6	3,3 %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	14,9	9,4	58,5 %
Total des charges d'exploitation	755,3	726,0	4,0 %
Effectif total, à la fin	22 384	22 172	1,0 %

Le total des charges d'exploitation a augmenté de 29,3 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. L'augmentation des charges d'exploitation découle de l'utilisation accrue d'entrepreneurs pour les activités de soutien et de maintenance du réseau ainsi que le développement de systèmes informatiques, dans le but de faciliter l'élimination du travail en retard et ainsi réduire la charge de travail du personnel de TELUS afin d'améliorer le service à la clientèle, comme le veulent les paramètres en matière de qualité de service amélioré définis par le CRTC. L'effectif total, qui s'est accru de 212 personnes, découle de l'ajout d'environ 520 postes au centre d'appels international de TELUS et d'environ 90 postes aux services de solutions d'impartition de TELUS afin de soutenir la prestation à l'intention de la clientèle des services d'impartition supplémentaires liés aux ressources humaines, ainsi que de la suppression de 398 postes dans les autres services.

- Les salaires, charges sociales et autres charges liées à l'effectif sont demeurés dans l'ensemble inchangés au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Les charges liées à l'effectif se sont accrues d'environ 4 millions de dollars, en raison de l'augmentation des heures supplémentaires et des frais de déplacement, ainsi que de la formation des nouveaux employés, de la tenue de séances portant sur le retour au travail des employés et des initiatives liées à TELUS TV. Cette augmentation a de façon générale été contrebalancée par une diminution des autres salaires et charges sociales.
- Les autres charges d'exploitation ont augmenté de 24,7 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Cette augmentation est principalement imputable i) à la hausse des frais liés aux entrepreneurs et aux consultants visant à soutenir les activités de maintenance et de construction de réseau ainsi que le développement de systèmes informatiques; ii) à l'augmentation des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation liés aux volumes de trafic sortant plus élevés, y compris le trafic international; et iii) à la hausse des frais de promotion du service Internet haute vitesse. Ces augmentations ont été neutralisées en partie par une diminution du coût des biens vendus liée à la diminution des ventes d'équipement de transmission de la voix et de données. Les créances irrécouvrables et la capitalisation des coûts liés à la main-d'œuvre n'ont pas changé de façon importante comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif liés au secteur des services filaires ont augmenté de 5,5 millions de dollars.

Le total des charges d'exploitation du secteur des services filaires comprend des charges liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT de 158,8 millions de dollars au premier trimestre de 2006, soit une hausse de 7,2 millions de dollars ou de 4,7 % par rapport à la période correspondante de 2005. Cette hausse tient à l'augmentation des coûts liés aux installations et des frais de transit et de résiliation découlant de l'accroissement des volumes de trafic, de la hausse des coûts liés aux contrats et des frais de consultation, ainsi que de l'accroissement des salaires, charges

sociales et autres charges liées à l'effectif, résultats qui ont été neutralisés en partie par la diminution du coût des ventes liée à la baisse des produits tirés des ventes d'équipement.

BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services filaires	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	466,8	518,8	(10,0) %
Marge du BAIIA (en %)	38,2	41,7	(3,5) pts

Le BAIIA a diminué de 52,0 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Cette diminution tient principalement à la diminution des produits découlant de l'intensification de la concurrence visant les services locaux et à la baisse continue des produits tirés des services interurbains. Le total des charges d'exploitation liées aux services filaires s'est pour sa part accru de 4,0 %. Le BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT s'est établi à 5,3 millions de dollars au premier trimestre de 2006, en baisse de 2,6 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2005. La diminution du BAIIA en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT découle des pressions concurrentielles relatives aux prix combinées à des augmentations au titre des charges pour des volumes de trafic et des frais de consultation plus élevés.

Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires font l'objet d'une analyse à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

5.5 Résultats du secteur des services sans fil

Produits d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Services de réseau	824,7	695,5	18,6 %
Équipement	57,2	57,0	0,4 %
Produits d'exploitation externes	881,9	752,5	17,2 %
Produits d'exploitation tirés des activités intersectorielles	5,9	5,8	1,7 %
Total des produits d'exploitation	887,8	758,3	17,1 %

Indicateurs clés de l'exploitation – secteur des services sans fil			
	Aux 31 mars		
(en milliers)	2006	2005	Variation
Abonnés – postpayés	3 737,2	3 315,1	12,7 %
Abonnés – prépayés	876,0	701,5	24,9 %
Abonnés – total ¹⁾	4 613,2	4 016,6	14,9 %
Population ²⁾ couverte par les services numériques, y compris l'itinérance et la revente (en millions) ³⁾	30,6	30,2	1,3 %
Trimestres terminés les 31 mars			
(en milliers)	2006	2005	Variation
Ajouts bruts d'abonnés – postpayés	179,7	184,9	(2,8) %
Ajouts bruts d'abonnés – prépayés	95,1	68,3	39,2 %
Ajouts bruts d'abonnés – total	274,8	253,2	8,5 %
Ajouts nets d'abonnés – postpayés	70,4	74,8	(5,9) %
Ajouts nets d'abonnés – prépayés	22,1	5,4	309,3 %
Ajouts nets d'abonnés – total	92,5	80,2	15,3 %
Taux de désabonnement, par mois (en %) ⁴⁾⁵⁾	1,33	1,45	(0,12) pt
Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné (en dollars) ⁴⁾	429	355	20,8 %
PMAA (en dollars) ⁴⁾	60	58	3,4 %
Nombre moyen de minutes par abonné par mois	386	371	4,0 %
BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %)	48,0	48,5	(0,5) pt
Frais de fidélisation en pourcentage des produits tirés des services de réseau (en %) ⁴⁾	6,2	5,5	0,7 pt
BAIIA (en millions de dollars)	395,9	337,4	17,3 %
BAIIA, à l'exclusion des frais d'acquisition (en millions de dollars) ⁴⁾	513,8	427,2	20,3 %
pt(s) – point(s) de pourcentage 1) Le nombre d'abonnés est établi à la fin de la période de présentation, compte tenu des renseignements tirés des systèmes de facturation. 2) Par « population » on entend le nombre de personnes vivant dans une zone de population comprise, en totalité ou presque, dans les zones de couverture. 3) Au 31 mars 2006, la population couverte par les services numériques SCP des services sans fil de TELUS comprenait la population couverte élargie d'environ 7,5 millions de personnes découlant des ententes de services d'itinérance et de revente conclues principalement avec Bell Mobilité et Aliant Telecom Wireless. 4) Se reporter à la rubrique 11.3, « Définition des indicateurs clés de l'exploitation ». Ces mesures ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis. Il s'agit plutôt de paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil. 5) En raison d'une modification de politique en vertu de laquelle les clients des services postpayés doivent fournir un avis de 30 jours avant tout débranchement, un report non récurrent d'environ 4 800 débranchements a été constaté. Normalisé de manière à ne pas tenir compte de cette incidence favorable non récurrente, le taux de désabonnement s'est élevé à 1,37 % au premier trimestre de 2006.			

- Les produits tirés des services de réseau du secteur des services sans fil ont augmenté de 129,2 millions de dollars par rapport au premier trimestre de 2005 et se sont établis à 824,7 millions de dollars au premier trimestre de 2006, soit un résultat record pour TELUS. Cet accroissement découle de l'augmentation de 14,9 % du nombre d'abonnés ainsi que de la hausse de 2 \$ des produits moyens par appareil d'abonné (PMAA) par mois. La croissance des PMAA peut être attribuée à l'utilisation accrue des données, de même qu'aux produits accrus liés au nombre moyen de minutes par abonné par mois.

Les produits tirés des services de transmission de données ont augmenté à 6,2 % des produits d'exploitation du réseau ou 51,3 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à 3,5 % des produits d'exploitation du réseau ou 24,1 millions de dollars à la période correspondante de 2005. Les données relatives aux PMAA pour le premier trimestre de 2006 ont augmenté pour s'établir à 3,71 \$ comparativement à 2,00 \$ pour la période correspondante de 2005, ce qui représente une augmentation de 85,5 %. Cette croissance découle principalement des PDA (assistants numériques), de la messagerie textuelle et de l'informatique mobile.

Au 31 mars 2006, les abonnés des services postpayés comptaient pour 81,0 % du total cumulatif des abonnés, soit un résultat relativement stable par rapport à l'exercice précédent. Malgré le lancement commercial fait par de

nouveaux concurrents sur le marché des services prépayés, dans la dernière année, le secteur des services sans fil de TELUS a continué d'afficher une croissance considérable au titre des ajouts nets d'abonnés des services prépayés principalement sous la poussée du succès de son programme forfait illimité qui a été retiré au milieu du premier trimestre de 2006. Les ajouts bruts d'abonnés des services postpayés ont légèrement diminué au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Par conséquent, le total des ajouts nets d'abonnés a augmenté de 15,3 % au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.

Le taux de désabonnement combiné mensuel des services prépayés et postpayés s'est amélioré considérablement au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. Avec prise d'effet le 1^{er} février 2006, les abonnés des services sans fil qui désirent débrancher leur service doivent fournir un avis de 30 jours. Auparavant, le débranchement était effectué immédiatement lorsque les clients en faisaient la demande. Par conséquent, un report non récurrent d'environ 4 800 débranchements a contribué à l'amélioration du taux de désabonnement au premier trimestre de 2006. Normalisé afin de ne pas tenir compte de cette incidence, le taux de désabonnement se serait élevé à 1,37 %. La diminution du taux de désabonnement constitue donc une réalisation importante et continue d'être une grande priorité pour nous. Les débranchements se sont élevés à 182 300 au premier trimestre de 2006, par rapport à 173 000 à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats au titre des désabonnements et des débranchements traduisent l'importance que la société continue d'accorder au service à la clientèle, incluant les programmes fructueux de fidélisation des clients, les offres de produits améliorés et la qualité supérieure du réseau.

- Les produits tirés des ventes d'équipement, des locations et des services du premier trimestre de 2006 ont augmenté, surtout en raison de la croissance continue du nombre d'abonnés. Les ajouts bruts d'abonnés ont atteint 274 800 au premier trimestre de 2006, contre 253 200 au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les produits tirés des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les produits des activités intersectorielles représentent les services fournis par le secteur des services sans fil au secteur des services filaires. Ces produits sont éliminés au moment de la consolidation de même que les charges connexes du secteur des services filaires.

Charges d'exploitation – secteur des services sans fil (en millions de dollars, sauf l'effectif)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Charges liées aux ventes d'équipement	126,2	104,6	20,7 %
Charges d'exploitation des services de réseau	105,9	98,4	7,6 %
Frais de marketing	93,8	74,3	26,2 %
Frais généraux et d'administration	164,2	143,6	14,3 %
Charges d'exploitation	490,1	420,9	16,4 %
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	1,8	—	n.s.
Total des charges d'exploitation	491,9	420,9	16,9 %
Nombre total d'employés, à la fin	6 906	6 284	9,9 %

Le total des charges d'exploitation du secteur des services sans fil a augmenté de 71,0 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005, pour promouvoir et soutenir la croissance de 14,9 % du nombre d'abonnés et la hausse de 18,6 % des produits d'exploitation du réseau.

- Les charges liées aux ventes d'équipement ont augmenté de 21,6 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, en raison principalement d'une augmentation des ajouts bruts d'abonnés, des coûts accrus liés aux appareils en raison d'une réorientation de la gamme de produits, et des activités plus nombreuses visant à fidéliser les clients. Les coûts des appareils liés aux ajouts bruts d'abonnés sont compris dans les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné. Les coûts des appareils liés aux activités visant à fidéliser les clients sont compris dans les frais de fidélisation.

- Les charges d'exploitation des services de réseau se sont accrues de 7,5 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, en raison principalement des volumes accrus de services d'itinérance au Canada. De plus, les charges liées aux stations et les frais de transmission ont augmenté pour tenir compte de l'augmentation du nombre de stations cellulaires, de la hausse du nombre d'abonnés, ainsi que de l'amélioration de la qualité du réseau et de la couverture.
- Les frais de marketing au premier trimestre de 2006 ont augmenté de 19,5 millions de dollars, principalement en raison des frais plus élevés de publicité et de promotion, de l'accroissement de la rémunération versée aux détaillants et de l'activité accrue au titre des renouvellements de contrats. Les frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ont progressé de 74 \$ pour s'établir à 429 \$ au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. Cette augmentation est liée aux dépenses relatives à la publicité et à la promotion (y compris le lancement au cours du trimestre de deux campagnes publicitaires, « EUPHORIK » et « La haute vitesse à emporter^{MC} ») ainsi qu'à un financement plus élevé sur certains appareils populaires généré par la concurrence. Le taux de désabonnement moindre et l'accroissement des PMAA ont contribué à améliorer les produits à long terme par abonné malgré la hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné.
- Les frais généraux et d'administration ont augmenté de 20,6 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, en raison de la hausse du nombre d'employés visant à soutenir l'importante augmentation du nombre d'abonnés et l'expansion continue du nombre de magasins de détail dont la société est propriétaire. Les autres frais liés à l'augmentation du nombre d'abonnés et du nombre d'employés comprenaient des créances irrécouvrables accrues ainsi que des coûts d'occupation des magasins et des immeubles liés à l'expansion plus élevés.
- Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif concernent la réduction de l'effectif découlant de l'intégration des services filaires et des services sans fil. Cette initiative devrait se poursuivre au cours de l'exercice et elle s'inscrit dans le cadre du programme d'efficacité concurrentielle de la société.

BAIIA et marge du BAIIA – secteur des services sans fil	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
BAIIA (en millions de dollars)	395,9	337,4	17,3 %
Marge du BAIIA (en %)	44,6	44,5	0,1 pt

Le BAIIA du secteur des services sans fil a augmenté de 58,5 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. La hausse du BAIIA découle de la croissance des produits générée par une augmentation de 14,9 % du nombre d'abonnés et une hausse de 2 \$ des PMAA qui a été seulement en partie neutralisée par une hausse des frais d'acquisition par ajout brut d'abonné ainsi que des charges d'exploitation pour soutenir la croissance. La marge du BAIIA en pourcentage des produits tirés des services de réseau a atteint 48,0 % au premier trimestre de 2006, par rapport à 48,5 % à la période correspondante de 2005.

Une analyse des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil est présentée à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement ».

6. Situation financière

Le tableau ci-après illustre les variations importantes entre les bilans consolidés au 31 décembre 2005 et au 31 mars 2006.

(en millions de dollars)	31 mars 2006	31 déc. 2005	Variation	Variation en %	Explication
Actif à court terme					
Encaisse et placements temporaires, montant net	(1,1)	8,6	(9,7)	(112,8) %	Se reporter à la rubrique 7, « Situation de trésorerie et sources de financement ».
Débiteurs	610,3	610,3	—	0,0 %	Augmentation de 100 millions de dollars aux fins de la réduction du produit tiré des créances titrisées (se reporter à la rubrique 7.6, « Vente de créances »), contrebalancée par des encaissements importants en provenance de clients importants et par la baisse saisonnière des débiteurs liés aux services sans fil.
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	—	103,7	(103,7)	(100,0) %	Remboursements de 122,4 millions de dollars, y compris les intérêts reçus en 2006; le montant net résiduel des impôts a été reclassé dans le passif à court terme.
Stocks	151,0	138,8	12,2	8,8 %	Principalement une augmentation des stocks d'appareils sans fil aux fins du lancement de nouveaux produits haut de gamme.
Frais payés d'avance et autres	243,2	154,7	88,5	57,2 %	Principalement le paiement anticipé des droits annuels de concession de licence, des primes versées au Régime de pensions du Canada et au Régime d'assurance-emploi, ainsi que des autres licences et assurances.
Tranche à court terme des impôts futurs	86,9	226,4	(139,5)	(61,6) %	Utilisation des pertes et des variations dans les réseaux non déductibles.
Passif à court terme					
Créiteurs et charges à payer	1 346,0	1 393,7	(47,7)	(3,4) %	Principalement une réduction des obligations liées aux salaires ainsi que des charges d'exploitation et des dépenses en immobilisations au premier trimestre, comparativement au quatrième trimestre, contrebalancée en partie par une augmentation des intérêts à payer.
Impôts sur les bénéfices et autres taxes et impôts à payer	8,7	—	8,7	n.s.	Montant net des taxes et impôts à payer au cours des 12 prochains mois.
Créiteurs et charges à payer à l'égard de la restructuration et de la réduction de l'effectif	41,5	57,1	(15,6)	(27,3) %	Les paiements au titre des programmes précédents excédaient les nouvelles obligations.
Facturation par anticipation et dépôts de clients	575,4	571,8	3,6	0,6 %	Principalement une augmentation des produits reportés au titre du plafonnement des prix.
Tranche à court terme de la dette à long terme	75,5	5,0	70,5	n.s.	Comprend une tranche de 70,0 millions de dollars des billets à moyen terme de TCI à 7,1 % échéant en février 2007.
Fonds de roulement¹⁾	(956,8)	(785,1)	(171,7)	(21,9) %	Comprend une réduction de la tranche à court terme des impôts futurs à recouvrer.
Immobilisations, montant net	10 859,2	10 941,5	(82,3)	(0,8) %	Se reporter à la rubrique 5.3, « Résultats d'exploitation consolidés— Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels », ainsi qu'à la rubrique 7.2, « Sorties liées aux activités d'investissement — dépenses en immobilisations ».
Autres actifs					
Frais reportés	884,3	850,2	34,1	4,0 %	Principalement les cotisations aux régimes de retraite en sus des charges imputées aux résultats.
Placements	27,9	31,2	(3,3)	(10,6) %	Cession de certains placements de portefeuille, déduction faite des nouveaux placements.
Écart d'acquisition	3 155,0	3 156,9	(1,9)	(0,1) %	Cession de petite envergure effectuée par TELUS International.
1) Actif à court terme moins le passif à court terme – démontre la capacité de la société de financer ses activités actuelles et de respecter ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance.					

Le tableau se poursuit sur la prochaine page.

(en millions de dollars)	31 mars 2006	31 déc. 2005	Variation	Variation en %	Explication
Dettes à long terme	4 513,4	4 639,9	(126,5)	(2,7) %	Reclassement dans la tranche à court terme d'une tranche de 70,5 millions de dollars et remboursement d'une tranche de 71 millions de dollars du montant tiré sur la facilité de crédit de trois ans de TELUS. La valeur en dollars canadiens des billets libellés en dollars américains a augmenté d'environ 15 millions de dollars, en raison du léger fléchissement du dollar canadien.
Autres passifs à long terme	1 636,9	1 635,3	1,6	0,1 %	Comprend une légère hausse des passifs reportés, contrebalancée en partie par une diminution de 15 millions de dollars des passifs de couverture reportés pour les billets en dollars américains.
Impôts futurs	997,3	1 023,9	(26,6)	(2,6) %	Diminution des écarts temporaires des actifs et des passifs à long terme.
Part des actionnaires sans contrôle	27,7	25,6	2,1	8,2 %	La hausse résultait de la part des partenaires sans contrôle des bénéficiaires de plusieurs filiales de petite envergure.
Capitaux propres					
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	6 794,3	6 870,0	(75,7)	(1,1) %	La réduction au premier trimestre de 2006 se répartissait principalement comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • Dépenses de 231,6 millions de dollars au titre de rachats dans le cours normal des activités; • Dividendes de 95,9 millions de dollars; Partiellement neutralisés par les hausses suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Bénéfice net de 210,1 millions de dollars; • Augmentation de 36,1 millions de dollars des actions ordinaires et des actions sans droit de vote eu égard auxquelles des options peuvent être exercées.

7. Situation de trésorerie et sources de financement

7.1 Rentrées liées aux activités d'exploitation

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
	673,1	728,4	(7,6) %

Les rentrées liées aux activités d'exploitation ont diminué de 55,3 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. Les 100 millions de dollars utilisés afin de réduire le produit des créances titrisées au cours du premier trimestre de 2006 ont été neutralisés par une réduction importante des comptes clients au cours de ce trimestre.

La diminution des rentrées liées aux activités d'exploitation est imputable aux réductions importantes, au premier trimestre de 2006, des comptes fournisseurs, d'environ 80 millions de dollars, et des obligations liées aux salaires à payer, d'environ 70 millions de dollars, ainsi qu'à la hausse de 12,2 millions de dollars des stocks au premier trimestre de 2006, par rapport à une diminution de 22,3 millions de dollars des stocks à la période correspondante de l'exercice précédent. Ces résultats ont été neutralisés en partie par i) l'augmentation de 96,8 millions de dollars des économies d'impôts reçues après déduction des acomptes provisionnels reçus; ii) la hausse de 16,2 millions de dollars des intérêts reçus, qui tient principalement aux intérêts non récurrents sur des remboursements d'impôts reçus au premier trimestre de 2006; et iii) la réduction de 6,9 millions de dollars des cotisations versées par l'employeur aux régimes de retraite à prestations déterminées, en raison de l'accélération nette de la capitalisation au premier trimestre de 2005.

7.2 Sorties liées aux activités d'investissement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
	316,1	306,2	3,2 %

Les sorties liées aux activités d'investissement ont augmenté de 9,9 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005. L'augmentation découle avant tout de la hausse des dépenses en immobilisations, contrebalancée en partie par le produit accru de la vente de propriétés et d'autres actifs, ainsi que des 27,5 millions de dollars utilisés aux fins d'une acquisition au cours de la période correspondante de 2005. Les actifs en construction ont été portés à 628,6 millions de dollars au 31 mars 2006, par rapport à 516,4 millions de dollars au 31 décembre 2005, en raison des coûts capitalisés liés à l'élaboration d'un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires ainsi que des coûts liés aux travaux en cours aux fins du développement de nouveaux services et de l'amélioration du réseau.

Dépenses en immobilisations sectorielles (en millions de dollars, sauf l'intensité des dépenses en immobilisations)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
Secteur des services filaires	259,0	213,6	21,3 %
Secteur des services sans fil	61,5	59,6	3,2 %
TELUS – chiffres consolidés	320,5	273,2	17,3 %
Intensité des dépenses en immobilisations ¹⁾ (en %)	15,4	13,8	1,6 pt

1) L'intensité des dépenses en immobilisations est mesurée par la division des dépenses en immobilisations par les produits d'exploitation. Cette mesure fournit une méthode utile pour comparer le niveau des dépenses en immobilisations avec celui d'autres entreprises de tailles diverses du même secteur.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services filaires se sont accrues de 45,4 millions de dollars au premier trimestre de 2006, comparativement à la période correspondante de 2005. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'ESLT ont augmenté d'environ 40 millions de dollars pour se chiffrer à 232 millions de dollars, résultat qui est en grande partie imputable à la croissance de l'accès au réseau, à la mise en place de services à large bande ainsi qu'au rattrapage des activités reportées en 2005 en raison de l'interruption de travail. Les dépenses en immobilisations liées aux activités exercées en tant qu'entreprise autre qu'une ESLT ont progressé d'environ 5 millions de dollars pour s'établir à 27 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, afin de soutenir le lancement de nouveaux services.

Le ratio d'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services filaires s'est établi à 21,2 % au premier trimestre de 2006, par rapport à 17,2 % au premier trimestre de 2005. Les flux de trésorerie (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) ont été ramenés à 207,8 millions de dollars, soit un recul de 31,9 %, qui tient à la baisse du BAIIA et à l'augmentation des dépenses en immobilisations.

- Les dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil ont augmenté de 1,9 million de dollars au premier trimestre de 2006. L'intensité des dépenses en immobilisations du secteur des services sans fil s'est établie à 6,9 % au premier trimestre de 2006, ce qui représente une baisse saisonnière par rapport au taux de 7,9 % à la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie du secteur des services sans fil (BAIIA, déduction faite des dépenses en immobilisations) au premier trimestre de 2006 ont atteint 334,4 millions de dollars, soit un résultat record pour TELUS, représentant une hausse de 20,4 % par rapport au premier trimestre de 2005.

Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations de TELUS (se reporter à la rubrique 11.1, « BAIIA » pour le calcul) s'est établi à 542,2 millions de dollars, soit une baisse de 7,0 % par rapport à la période correspondante de 2005, qui découle principalement de l'augmentation des dépenses en immobilisations des services filaires.

7.3 Sorties liées aux activités de financement

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars		
	2006	2005	Variation
	366,7	71,4	n.s.

Les sorties liées aux activités de financement ont augmenté de 295,3 millions de dollars au premier trimestre de 2006, par rapport à la période correspondante de 2005, en raison principalement des achats d'actions plus importants effectués dans le cadre des offres publiques dans le cours normal des activités et des dividendes en espèces versés aux actionnaires. Les activités de financement incluent ce qui suit :

- Le produit de l'émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote s'est élevé à 33,2 millions de dollars au premier trimestre de 2006, soit une baisse de 54,7 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2005. La baisse était principalement imputable à l'exercice d'un nombre moins élevé d'options en 2006.
- Les dividendes en espèces versés aux actionnaires se sont élevés à 95,9 millions de dollars au premier trimestre de 2006, et ils représentent les fonds versés le 31 mars 2006 au titre des dividendes payables le 1^{er} avril 2006. En 2005, les dividendes payables le 1^{er} avril ont été versés le 1^{er} avril, et leur versement a été comptabilisé au deuxième trimestre de 2005.
- L'offre publique de rachat actuelle dans le cours normal des activités a débuté le 20 décembre 2005 et arrivera à échéance le 19 décembre 2006. Au premier trimestre de 2006, environ 1,8 million d'actions ordinaires de TELUS et 3,3 millions d'actions sans droit de vote de TELUS ont été achetées aux fins d'annulation, pour un montant total de 231,6 millions de dollars. Le tableau suivant précise le nombre d'actions rachetées et les coûts engagés dans le cadre de ces programmes en 2006 et de manière cumulative

Deuxième offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Actions	Actions rachetées pour annulation			Nombre maximal d'actions pouvant être rachetées	Pourcentage du nombre maximal permis
	Au T4 2005 (à partir du 20 décembre)	Au T1 2006	Nombre cumulatif		
Actions ordinaires	634 469	1 783 300	2 417 769	12 000 000	20,1 %
Actions sans droit de vote	607 700	3 334 500	3 942 200	12 000 000	32,9 %
Total	1 242 169	5 117 800	6 359 969	24 000 000	26,5 %

en millions de dollars	Coût des rachats		
	Au T4 2005 (à partir du 20 décembre)	Au T1 2006	Nombre cumulatif
Réduction :			
Capital-actions	20,9	93,3	114,2
Bénéfices non répartis	36,6	138,3	174,9
Total	57,5	231,6	289,1

En comparaison, la société a racheté, au cours du premier trimestre de 2005, environ 2,1 millions d'actions ordinaires et 2,0 millions d'actions sans droit de vote dans le cadre de l'offre publique précédente de rachat dans le cours normal des activités, pour une contrepartie totale de 158,3 millions de dollars. Le total des actions rachetées dans le cadre des deux offres pour la période du 20 décembre 2004 au 31 mars 2006 s'est établi à environ 12,7 millions d'actions ordinaires et 15,4 millions d'actions sans droit de vote, pour une contrepartie totale d'environ 1,2 milliard de dollars.

7.4 Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Au 31 mars ou pour les périodes de douze mois terminées à cette date	2006	2005	Variation
<u>Composantes des ratios d'endettement et de couverture¹⁾</u>			
Dette nette (en millions de dollars)	5 732,7	6 127,6	(394,9)
Total des capitaux investis – valeur comptable (en millions de dollars)	12 554,7	13 271,7	(717,0)
BAIIA excluant les coûts de restructuration (en millions de dollars)	3 363,0	3 271,6	91,4
Montant net des intérêts débiteurs (en millions de dollars)	611,7	606,7	5,0
<u>Ratios d'endettement</u>			
Dette à taux fixe en proportion du total de la dette (en %)	98,8	93,2	5,6
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette (en années)	5,2	5,1	0,1
Dette nette/total des capitaux investis (en %) ¹⁾	45,7	46,2	(0,5) pt
Dette nette/BAIIA ¹⁾	1,7	1,9	(0,2) pt
<u>Ratios de couverture¹⁾</u>			
Couverture des intérêts sur la dette à long terme	2,6	2,5	0,1 pt
Couverture des intérêts par le BAIIA	5,5	5,4	0,1 pt
<u>Autres mesures</u>			
Flux de trésorerie disponibles – sur 12 mois (en millions de dollars) ²⁾	1 539,0	1 420,6	118,4
Ratio de distribution (en %) ¹⁾	59	41	18 pts
1) Se reporter à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».			
2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			

La dette nette au 31 mars 2006 a diminué comparativement à l'exercice précédent, en raison du remboursement anticipé de 1,578 milliard de dollars de billets effectué le 1^{er} décembre 2005 et de la conversion et du remboursement de 142 millions de dollars des débetures convertibles au deuxième trimestre de 2005, partiellement neutralisés par l'utilisation de l'encaisse et des placements temporaires (l'encaisse est portée en réduction de la dette aux fins de ce calcul). La proportion de la dette à taux fixe a augmenté lorsque TELUS a mis fin aux ententes de swap au moment du remboursement anticipé des billets en décembre 2005. Le total des capitaux investis a également diminué pour ces mêmes raisons, et il y a eu une baisse des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires découlant principalement des rachats d'actions dans le cadre des offres publiques dans le cours normal des activités. Le ratio dette nette/BAIIA mesuré au 31 mars 2006 s'est amélioré, en raison de la réduction de la dette et de l'augmentation du BAIIA sur 12 mois excluant les coûts de restructuration.

Le ratio de couverture des intérêts sur la dette à long terme s'est amélioré en raison de l'augmentation du bénéfice avant intérêts et impôts. Le ratio de couverture des intérêts par le BAIIA s'est pour sa part amélioré en raison de l'augmentation du BAIIA (excluant les coûts de restructuration), et le montant net des intérêts n'a pas varié de façon importante. Les flux de trésorerie disponibles pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2006 se sont accrues comparativement à l'exercice précédent, en raison surtout de l'amélioration du BAIIA, de la hausse des économies d'impôts en espèces et des intérêts reçus, résultats qui ont été neutralisés en partie par l'augmentation des dépenses en immobilisations. Le ratio de distribution pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2006 a été supérieur aux indications visées de 45 à 55 % des bénéfices nets présentés, en raison des charges temporaires liées à l'interruption de travail. Lorsque assujéti à une normalisation visant à exclure l'incidence de l'interruption de travail de 2005, le ratio de distribution mesuré pour la période de douze mois se terminant le 31 mars 2006 s'est établi à environ 52 %. En comparaison, le ratio de distribution pour la période de douze mois terminée le 31 mars 2005 était inférieur aux indications visées, en raison des importantes économies d'impôts non récurrentes inscrites dans le bénéfice net.

Les indications à long terme à l'égard de certaines mesures de la liquidité de TELUS, définies à la rubrique 11.4, « Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement », se lisent comme suit :

- ratio de la dette nette sur le total des capitaux investis entre 45 et 50 %;
- ratio de la dette nette sur le BAIIA entre 1,5:1 et 2,0:1;
- ratio de distribution de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

7.5 Facilités de crédit

Au 31 mars 2006, les liquidités disponibles de TELUS aux termes des facilités de crédit inutilisées se chiffraient à environ 1,5 milliard de dollars.

Facilités de crédit Au 31 mars 2006 (en millions de dollars)	Échéance	Montant disponible	Montant utilisé	Lettres de crédit émises, mais non utilisées
Facilité renouvelable de cinq ans ¹⁾	4 mai 2010	800,0	—	—
Facilité renouvelable de trois ans ¹⁾	7 mai 2008	800,0	71,0	100,6
Autres facilités bancaires	—	74,0	—	6,4
Total	—	1 674,0	71,0	107,0

1) Dollars canadiens ou équivalent en dollars américains.

Les facilités de crédit de TELUS comportent les clauses restrictives habituelles. Celles-ci lui interdisent notamment de laisser son ratio de levier financier consolidé (dette à long terme sur le BAIIA sur 12 mois) dépasser 4,0:1 (environ 1,7:1 au 31 mars 2006) et de laisser son ratio de couverture consolidé (BAIIA sur intérêts débiteurs sur 12 mois) être inférieur à 2,0:1 (environ 5,5:1 au 31 mars 2006) à la fin d'un trimestre financier. Il y a certaines petites différences entre le calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture en vertu de la convention de crédit et le calcul de la dette nette sur le BAIIA et du ratio de couverture des intérêts par le BAIIA. Les calculs n'ont jamais présenté de différences importantes. La réévaluation des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et de l'écart d'acquisition aux fins comptables n'a pas d'incidence sur les clauses restrictives, et l'accès continu aux facilités de crédit de TELUS n'est pas assujéti au maintien par TELUS d'une cote de crédit en particulier.

7.6. Vente de créances

Le 26 juillet 2002, TCI, filiale en propriété exclusive de TELUS, a conclu une convention avec une fiducie de titrisation sans lien de dépendance aux termes de laquelle TCI est en mesure de vendre une participation dans certaines de ses créances, sous réserve d'un montant maximal de 650 millions de dollars. Cette convention a été modifiée le 30 septembre 2002 et le 1^{er} mars 2006. En vertu de la convention, TCI doit maintenir une cote de crédit de Dominion Bond Rating Service (DBRS) d'au moins BBB (faible), sinon la fiducie de titrisation pourrait exiger de freiner le programme de vente. Au 3 mai 2006, la cote de crédit était plus élevée de trois niveaux, à savoir A (faible), que la cote devant être maintenue. Le produit des créances titrisées a été ramené de 500 millions de dollars à 325 millions de dollars le 31 janvier 2006, et il a été porté à 400 millions de dollars le 31 mars 2006. La société est tenue de conserver un produit minimal de 150 millions de dollars en vertu de ce programme, afin d'assurer la continuité de ce dernier.

7.7 Cotes de crédit

Au 3 mai 2006, les cotes de crédit de qualité de TELUS et de TCI demeuraient inchangées par rapport à celles dont il est fait mention dans le rapport de gestion annuel 2005 de TELUS à la rubrique 7.7. Le 1^{er} mars 2006, Dominion Bond Rating Service a confirmé les cotes attribuées à TELUS et à TCI. TELUS a pour objectif de conserver son accès aux marchés financiers à un coût raisonnable, en maintenant des cotes de crédit de qualité et en améliorant ses cotes de qualité de sorte qu'elles se situent entre BBB+ et A- ou des cotes équivalentes.

7.8 Arrangements hors bilan, engagements et passifs éventuels

Instruments financiers (note 3 des états financiers consolidés intermédiaires)

Au cours du premier trimestre de 2006, la société a établi une relation de couverture qui fixe sa charge de rémunération découlant de l'octroi d'unités d'actions restreintes. La comptabilité de couverture a été appliquée à cette relation.

Au 31 mars 2006, la société avait conclu des contrats de change à terme qui permettent de fixer les taux de change sur une tranche de 28 millions de dollars US des engagements d'achat de l'exercice 2006; la comptabilité de couverture a été appliquée à ces contrats de change à terme, qui se rapportent tous au secteur des services filaires.

En prévision du refinancement de la dette venant à échéance le 1^{er} juin 2007, la société a conclu des swaps de taux d'intérêt différés au 31 mars 2006, qui fixent le taux d'intérêt lié à une tranche maximale de 300 millions de dollars du financement de remplacement. La comptabilité de couverture a été appliquée à ces swaps de taux d'intérêt différés.

La juste valeur de la dette à long terme de la société est évaluée en fonction des cours du marché de ces titres ou de titres similaires ou en fonction des taux courants offerts à la société pour des titres de créance de même échéance ainsi que par l'utilisation de flux de trésorerie futurs actualisés à l'aide des taux courants pour des instruments financiers similaires d'une durée semblable et exposés à des risques comparables. Les justes valeurs estimatives des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change sont établies de la même manière. La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	Au 31 mars 2006		Au 31 décembre 2005	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme				
Capital	4 588,9	5 208,1	4 644,9	5 371,6
Instruments financiers dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de change liés à la dette libellée en dollars américains (date d'échéance maximale des instruments de couverture : juin 2011)	1 139,1	1 489,2	1 154,3	1 470,5
	5 728,0	6 697,3	5 799,2	6 842,1

Engagements et passifs éventuels

La société avait un passif comptabilisé de 41,5 millions de dollars pour des engagements en cours au titre de ses programmes de restructuration au 31 mars 2006, dont la plupart se rapportent à des programmes mis en œuvre avant 2006. Les engagements et les passifs éventuels de la société, eu égard auxquels des détails sont fournis à la note 14 des états financiers consolidés intermédiaires, n'ont pas changé de façon importante au cours du trimestre terminé le 31 mars 2006, sauf en ce qui concerne ce qui suit :

Comptes de report

Le 16 février 2006, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a publié la Décision de télécom CRTC 2006-9, « Utilisation des fonds des comptes de report ». Dans sa décision, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a jugé que la majeure partie des fonds restants relativement aux comptes de report des entreprises de services locaux titulaires respectives devraient être disponibles pour réaliser des initiatives visant à élargir les services à large bande de leurs territoires d'exploitation aux collectivités rurales et éloignées, là où le service n'est pas accessible. En outre, au moins cinq pour cent du solde des comptes de report accumulé doit être affecté à des initiatives visant à faciliter l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunication. Dans la mesure où le solde des comptes de report excède les initiatives approuvées, le solde restant sera distribué sous forme de rabais non récurrent aux clients de services résidentiels locaux dans les zones de desserte autres que celles à coût élevé. Enfin, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a indiqué que, après le 1^{er} mai 2006, aucun montant additionnel ne sera crédité aux comptes de report. Tout montant additionnel sera plutôt distribué sous forme de réductions de tarif prospectives.

Équité salariale

Le 16 décembre 1994, le Telecommunications Workers Union (TWU) a déposé une plainte contre BC TEL, une société remplacée de TELUS Communications Inc. (TCI), auprès de la Commission canadienne des droits de la personne alléguant que les disparités salariales entre les employés et les employés syndiqués de la Colombie-Britannique allaient à l'encontre des dispositions de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* prescrivant un salaire égal pour un travail égal. En vertu d'une condition du règlement conclu entre TCI et le TWU ayant mené à la convention collective entrée en vigueur le 20 novembre 2005, les parties ont accepté de régler la plainte sans aveu de responsabilité à la condition que la société établisse un fonds d'équité salariale de 10 millions de dollars, montant qui sera versé pendant la durée de la nouvelle convention collective de cinq ans. Le 21 décembre 2005, le TWU a retiré et annulé sa plainte. Au cours du premier trimestre de 2006, la Commission canadienne des droits de la personne a informé la société qu'elle avait accepté ce règlement et qu'elle classerait son dossier concernant cette plainte.

7.9 Information sur les actions en circulation

Le sommaire ci-après illustre le nombre d'actions en circulation de chaque catégorie de titres de participation au 31 mars 2006 et au 21 avril 2006. De plus, le nombre total d'actions en circulation et pouvant être émises qui est présenté au 21 avril 2006 se fonde sur l'hypothèse selon laquelle toutes les options ont été converties, y compris les actions détenues en réserve, mais non émises.

Catégorie de titres de participation (en millions d'actions)	Actions ordinaires en circulation	Actions sans droit de vote en circulation	Nombre total d'actions en circulation
Au 31 mars 2006			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation	181,9	—	181,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	164,4	164,4
	<u>181,9</u>	<u>164,4</u>	<u>346,3</u> ¹⁾
Au 21 avril 2006			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions ordinaires en circulation	181,9	—	181,9
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires – Actions sans droit de vote en circulation	—	164,5	164,5
	<u>181,9</u>	<u>164,5</u>	<u>346,4</u>
Actions en circulation et pouvant être émises ²⁾ au 21 avril 2006			
Actions ordinaires et actions sans droit de vote en circulation	181,9	164,5	346,4
Options ³⁾	<u>1,3</u>	<u>20,8</u>	<u>22,1</u>
	<u>183,2</u>	<u>185,3</u>	<u>368,5</u>

1) Aux fins du calcul du bénéfice dilué par action pour le premier trimestre de 2006, le nombre d'actions s'établissait à 352,9 millions.
 2) En supposant une conversion intégrale et sans tenir compte des prix d'exercice.
 3) Non réduites pour toutes options pouvant être frappées d'extinction ou annulées au cours de la période du 1^{er} au 21 avril.

8. Estimations comptables critiques et faits nouveaux concernant les conventions comptables

8.1 Estimations comptables critiques

Les estimations comptables critiques de TELUS sont décrites à la rubrique 8.1 du rapport de gestion annuel 2005. La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces estimations et hypothèses ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés des produits et des charges au cours de la période visée. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

8.2 Faits nouveaux concernant les conventions comptables

Les conventions comptables sont conformes à celles décrites à la note 1 des états financiers consolidés du rapport annuel 2005 de TELUS. À compter de l'exercice 2006 de la société, cette dernière a adopté les recommandations modifiées de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») à l'égard de la mesure des opérations non monétaires (chapitre 3830 du *Manuel de l'ICCA*). Ces recommandations modifiées n'ont pas eu une incidence importante sur les activités de la société.

Avec prise d'effet probable à l'exercice 2006 de la société, des modifications proposées aux recommandations de l'ICCA sur le calcul et la présentation du résultat par action (chapitre 3500 du *Manuel de l'ICCA*) pourraient s'appliquer à la société. Cette dernière ne devrait pas être touchée de façon importante par les modifications proposées. Les modifications et les modifications proposées ayant prise d'effet à l'exercice 2007 de la société ou plus tard sont décrites à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires.

9. Indications révisées pour 2006

L'analyse qui suit est assujettie dans sa totalité aux énoncés prospectifs figurant au début du rapport de gestion et à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2005 de TELUS, ainsi qu'aux importantes mises à jour décrites à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du présent rapport.

La société a l'habitude de réaffirmer ou d'ajuster ses indications annuelles trimestriellement. Il n'existe aucune certitude que ces hypothèses ou que les objectifs financiers et d'exploitation révisés et les prévisions pour 2006 s'avéreront exacts. Les indications annuelles relatives à la hausse d'ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse reflètent les résultats positifs du premier trimestre de 2006.

	Indication révisée pour 2006	Objectifs initiaux pour 2006	Variation
Chiffres consolidés			
Produits d'exploitation	Aucun changement	8,6 G\$ à 8,7 G\$	Aucun changement
BAIIA ¹⁾	Aucun changement	3,5 G\$ à 3,6 G\$	Aucun changement
Bénéfice par action – de base	Aucun changement	2,40 \$ à 2,60 \$	Aucun changement
Dépenses en immobilisations	Aucun changement	1,5 G\$ à 1,55 G\$	Aucun changement
Flux de trésorerie disponibles ²⁾	Aucun changement	1,55 G\$ à 1,65 G\$	Aucun changement
Secteur des services filaires			
Produits (externes)	Aucun changement	4,825 G\$ à 4,875 G\$	Aucun changement
Produits en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT	Aucun changement	650 M\$ à 700 M\$	Aucun changement
BAIIA	Aucun changement	1,8 G\$ à 1,85 G\$	Aucun changement
BAIIA en tant qu'une entreprise autre qu'une ESLT	Aucun changement	25 M\$ à 40 M\$	Aucun changement
Dépenses en immobilisations	Aucun changement	1,05 G\$ à 1,1 G\$	Aucun changement
Ajouts nets d'abonnés à Internet haute vitesse	Plus de 125 000	Plus de 100 000	Environ 25 000
Secteur des services sans fil			
Produits (externes)	Aucun changement	3,775 G\$ à 3,825 G\$	Aucun changement
BAIIA	Aucun changement	1,7 G\$ à 1,75 G\$	Aucun changement
Dépenses en immobilisations	Aucun changement	Approx. 450 M\$	Aucun changement
Ajouts nets d'abonnés aux services sans fil	Aucun changement	Plus de 550 000	Aucun changement
1) Se reporter à la rubrique 11.1, « Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) ».			
2) Se reporter à la rubrique 11.2, « Flux de trésorerie disponibles ».			

10. Risques et gestion des risques

La démarche de la société eu égard à la gestion des risques n'a pas changé de façon importante par rapport à celle décrite à la rubrique 10, « Risques et gestion des risques » du rapport de gestion annuel 2005. Les rubriques qui suivent résument les faits nouveaux importants liés aux risques et incertitudes décrits dans le rapport de gestion annuel 2005.

10.1 Réglementation

Le dénouement des examens et des instances réglementaires en cours ou futurs, des appels auprès de la Cour ou du Cabinet fédéral ou de tout autre fait nouveau d'ordre réglementaire pourrait avoir une incidence importante sur les méthodes, les coûts et les produits d'exploitation de TELUS.

Réglementation sur le plafonnement des prix – Utilisation des fonds des comptes de report (Décision de télécom CRTC 2006-9)

Le 16 février 2006, le CRTC a rendu une décision sur l'utilisation des fonds des comptes de report. Avec prise d'effet prospective le 1er juin 2006, cette décision stipule qu'aucun autre montant ne sera crédité au compte de report. Les fonds accumulés dans le compte de report durant la deuxième période de plafonnement des prix (de 2002 à 2006) seront utilisés aux fins de l'expansion du service à large bande (95 %) et afin d'améliorer l'accessibilité des personnes handicapées aux services de télécommunications (5 %). Tout solde résiduel du compte de report sera distribué sous forme de réductions de tarif prospectives à l'intention des clients résidentiels locaux. Sous réserve de l'approbation et des travaux de mise en œuvre décrits dans la Décision de télécom CRTC 2006-9, TELUS ne prévoit pas que cette décision aura une incidence importante sur les produits tirés des services filaires locaux en 2006. La société est engagée dans un processus de consultation auprès des gouvernements provinciaux et du CRTC relativement à des projets admissibles qui, s'ils sont approuvés, réduiraient ou régleraient en totalité le passif du compte de report.

Examen par le gouvernement fédéral de la politique et du cadre réglementaire de l'industrie des télécommunications

En 2005, le gouvernement fédéral a entrepris un examen de la politique et du cadre réglementaire de l'industrie canadienne des télécommunications. Le groupe d'études a présenté son rapport de recommandations au Ministre de l'Industrie en mars 2006. Les principaux points de ce rapport de 436 pages sont les suivants :

- On devrait cesser de s'appuyer sur la présomption actuelle voulant que les services de télécommunications soient réglementés, et le cadre de réglementation devrait se fonder sur les forces du marché.
- Les règles qui demeurent en place devraient être souples, et elles doivent être justifiées dans tous les cas.
- La *Loi sur les télécommunications* devrait prévoir de nouveaux objectifs de politique et de nouvelles lignes directrices sur la concurrence et les forces du marché.
- Le gouvernement devrait ordonner au CRTC d'agir comme si les principales recommandations du rapport avaient prise d'effet, en attendant que les modifications nécessaires soient apportées à la loi.
- Aucune recommandation n'a été formulée relativement à l'octroi d'une licence à un quatrième fournisseur de services sans fil.
- Les entreprises titulaires ne sont pas tenues de subventionner l'expansion du service à large bande. Un programme national d'expansion du service à large bande devrait être mis sur pied et financé par le gouvernement.
- Les restrictions limitant la propriété étrangère des entreprises de télécommunications devraient être assouplies et suivre un processus à deux étapes, dont la première étape concernerait les fournisseurs qui détiennent une part de marché de moins de 10 %.

De façon générale, TELUS est satisfaite des recommandations et des réformes formulées dans le rapport du Groupe d'études sur le cadre réglementaire des télécommunications, et elle encourage le gouvernement fédéral à rapidement mettre en œuvre les principales recommandations du rapport. Il n'existe aucune certitude que le gouvernement fédéral procédera à la mise en œuvre des recommandations formulées dans le rapport, ni que les recommandations seront mises en œuvre dans un avenir rapproché.

Abstention de la réglementation des services locaux de détail (Décision de télécom CRTC 2006-15)

Le 6 avril 2006, le CRTC a établi les critères de déréglementation des services téléphoniques locaux, à la suite d'un processus public d'une durée de un an. Le processus mis en place afin de permettre l'abstention est très complexe et une demande d'abstention individuelle pourrait prendre jusqu'à deux ans avant d'être finalisée. L'atténuation immédiate des restrictions concernant les reconquêtes constitue un élément positif de cette décision. La société estime que la décision d'avril 2006 relative à l'abstention ne s'aligne pas suffisamment sur les recommandations du rapport du Groupe d'études sur le cadre réglementaire des télécommunications de mars 2006.

Les principaux éléments de cette décision sont les suivants :

Restrictions concernant les reconquêtes :

- La période actuelle d'absence de contact prescrite relativement aux services locaux de résidence a été réduite de un an à 90 jours.
- La règle concernant l'absence de contact doit être complètement éliminée lorsque l'ESLT perd une part de marché de 20 % aux mains des concurrents et qu'elle a satisfait aux indicateurs de qualité du service à l'endroit des concurrents dans un marché pertinent au cours des trois mois précédents.

Critères d'abstention :

- Pour qu'une abstention soit accordée, le seuil fixé relativement à la perte de part de marché est de 25 %. Le critère sera appliqué sur une base individuelle aux marchés locaux d'affaires et résidentiels. Par contre, en ce qui concerne l'industrie de la câblodistribution, le seuil fixé est de 5 %.
- Dans les marchés urbains et ruraux, le CRTC se basera sur les données concernant diverses régions (p. ex., les régions métropolitaines de recensement et les régions économiques) de Statistique Canada afin d'établir les régions géographiques auxquelles les critères d'abstention s'appliqueront. Les régions géographiques sont vastes et, par le fait même, font augmenter le seuil fixé relativement à la perte de marché; de plus, les dates prévues pour se qualifier à une abstention demeurent incertaines.
- Avant qu'une abstention soit accordée, les ESLT doivent avoir respecté les normes individuelles relatives à chacun des 14 indicateurs de qualité du service applicables aux services offerts aux concurrents pendant une période de six mois, et elles doivent fournir aux concurrents l'accès à leurs systèmes de soutien à l'exploitation, avant la présentation d'une demande d'abstention dans un marché pertinent.

Cadre réglementaire des services de télédiffusion mobile en direct (Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-47)

Le 12 avril 2006, le CRTC a décidé que les services de télédiffusion mobile en direct ne seront pas réglementés parce qu'ils sont distribués sur Internet et qu'ils font partie du champ d'application de l'Ordonnance d'exemption des nouveaux médias (l'« Ordonnance »). L'Ordonnance n'est assujettie à aucune condition, et les services de télédiffusion mobile en direct sont donc entièrement non réglementés. Ceci signifie que TELUS peut procéder au développement de son service de télédiffusion mobile en direct afin de répondre à la demande sur le marché, sans devoir composer avec des obstacles réglementaires.

Le CRTC a également entamé une instance visant les services de télédiffusion mobile qui ne sont pas couverts par l'Ordonnance (Avis public de radiodiffusion CRTC 2006-48). La date limite de dépôt des observations concernant cette instance est le 12 mai 2006.

Mise en œuvre de la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») – Décision de télécom CRTC 2005-72

Le 20 décembre 2005, le CRTC a publié la Décision de télécom 2005-72 et a ordonné à Bell Mobilité, à Rogers Sans-fil inc. et à la division sans fil de TELUS de mettre en œuvre la transférabilité des numéros de services sans fil (la « TNSSF ») en Colombie-Britannique, en Alberta, en Ontario et au Québec, où la transférabilité des numéros locaux entre deux entreprises de services locaux (d'ESL à ESL) est actuellement en vigueur, d'ici le 14 mars 2007. Dans d'autres régions et pour d'autres entreprises de services sans fil (où la transférabilité des numéros locaux d'ESL à ESL est actuellement en vigueur), l'exportation des numéros doit être mise en œuvre d'ici le 14 mars 2007 et l'importation doit être en vigueur le 12 septembre 2007. Il n'existe aucune garantie que TELUS et les autres entreprises de services sans fil canadiennes seront en mesure de mettre en œuvre la TNSSF dans les délais prescrits sans engager des coûts additionnels importants ou des frais administratifs permanents. La mise en œuvre de la TNSSF peut entraîner une augmentation de la migration des lignes d'accès au réseau aux services sans fil, une augmentation du taux de désabonnement mensuel visant les abonnés aux services sans fil ou des coûts additionnels de fidélisation des clients pour TELUS.

Lors de son apparition aux États-Unis en 2003, la TNSSF n'a pas entraîné une grande augmentation des désabonnements comme il avait été prévu. En outre, TELUS est d'avis que la TNSSF peut représenter une occasion de mise en marché plus efficace dans les marchés des entreprises dans le centre du Canada où la part de marché de TELUS est moins importante que celle de nos concurrents de services sans fil et où l'absence de TNSSF pourrait avoir diminué l'efficacité des ventes. Il est toutefois impossible de garantir que tel est le cas.

10.2 Ressources humaines

Les résultats des négociations collectives en cours chez TELUS Québec pourraient entraîner des coûts accrus, une productivité moindre ou des perturbations du travail.

En mars 2006, TELUS Québec et le Syndicat des agents de maîtrise de TELUS ont mis fin aux négociations visant la conclusion d'une nouvelle convention collective touchant 523 employés professionnels et de supervision. La convention a été ratifiée par les membres du syndicat et elle est entrée en vigueur le 1^{er} avril 2006. Cette nouvelle convention d'une durée de un an prévoit une augmentation salariale de 1,75 %.

Les négociations visant la convention collective arrivée à échéance et couvrant environ 1 000 employés de bureau, administratifs et techniques se poursuivent entre TELUS et le Syndicat québécois des employés de TELUS. Rien ne peut garantir que les charges de rémunération négociées seront conformes aux prévisions ou que les négociations ne se traduiront pas par une productivité moindre ou des perturbations du travail.

10.3 Intégration des activités et réorganisations internes

Le 24 novembre 2005, TELUS Corporation a annoncé l'intégration des activités liées aux services filaires et aux services sans fil de la société dans une seule structure opérationnelle. Cette intégration réunit les unités d'exploitation liées au service à la clientèle, l'infrastructure technologique, les opérations et les services partagés. Rien ne peut garantir que cette intégration procurera les avantages et les efficacités prévues ni que des difficultés majeures ne se présenteront pas durant l'intégration des deux structures pouvant avoir une incidence négative sur les résultats financiers et d'exploitation.

10.4 Risques liés aux processus

Les systèmes et les processus de TELUS pourraient influencer négativement sur les résultats financiers et le service à la clientèle – facturation et garantie à l'égard des produits.

La société continue d'élaborer un nouveau système de facturation dans le secteur des services filaires, lequel inclura la réingénierie des processus aux fins de l'entrée des commandes, des conditions d'admissibilité, de la prestation des services et de l'assurance de la qualité du service à la clientèle, les recouvrements et le crédit, les contrats avec les clients et la gestion de l'information. Ce projet orienté vers la clientèle exige le développement poussé de systèmes et présente en soi des risques d'implantation découlant de la complexité des tâches et des contraintes sur le plan des ressources. TELUS compte mettre ce projet en œuvre progressivement, à commencer par le lancement de comptes personnels en Alberta, actuellement prévu plus tard en 2006, puis suivi de l'implantation de comptes à l'intention des clients de la Colombie-Britannique. Rien ne peut garantir que ce projet n'aura aucune incidence négative sur la qualité du service à la clientèle de TELUS, ni sur sa position concurrentielle ou ses résultats financiers. Aussi, des retards considérables dans l'implantation du système pourraient avoir une incidence défavorable sur la capacité concurrentielle de TELUS de lancer rapidement et de façon efficace de nouveaux produits et services, de réaliser et de maintenir une structure de coûts concurrentielle et de fournir des analyses et des renseignements plus complets à la direction.

Par suite des modifications apportées aux systèmes, des activités de réduction de l'effectif et des exigences en matière de formation découlant du programme d'efficacité opérationnelle de TELUS, l'incidence possible, sur l'exploitation, des processus internes de TELUS liés à la facturation pourrait être défavorable à son bénéfice.

11. Rapprochement des mesures financières non définies par les PCGR et définition des indicateurs clés de l'exploitation

11.1 Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA)

TELUS présente le BAIIA et fournit des indications à ce sujet parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses unités et secteurs d'exploitation ainsi que la performance de la société. Le BAIIA est aussi utilisé pour déterminer si la société respecte les clauses restrictives de ses conventions d'emprunt. La société estime également que le BAIIA est une mesure commune à laquelle les investisseurs recourent largement en tant qu'indicateur du rendement d'exploitation d'une société et de sa capacité de contracter des dettes et d'en assurer le service, ainsi qu'à titre de paramètre d'évaluation. De plus, la société croit que le BAIIA permet aux investisseurs de comparer plus facilement le rendement d'une entreprise de façon continue sans égard à l'amortissement, lequel est de

nature hors trésorerie et peut varier considérablement selon les méthodes comptables utilisées ou en raison de facteurs hors exploitation, comme le coût historique.

Le BAIIA n'est pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doit pas être substitué au bénéfice d'exploitation ou au bénéfice net comme mesure du rendement de la société ni utilisé comme mesure unique des flux de trésorerie, car il ne tient pas compte des effets de la croissance du fonds de roulement, des dépenses en immobilisations, de la réduction du capital de la dette ni d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont invités à examiner attentivement les éléments entrant dans le calcul du BAIIA de TELUS. Si le BAIIA est indiqué aux présentes afin de permettre une analyse comparative plus exhaustive du rendement de la société et de sa capacité d'assurer le service de sa dette comparativement à d'autres sociétés, il convient de rappeler que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec le BAIIA présenté par d'autres sociétés.

Le tableau suivant illustre le rapprochement du BAIIA avec le bénéfice net et le bénéfice d'exploitation :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2006	2005
Bénéfice net	210,1	242,2
Autres charges (produits)	4,3	1,5
Coûts de financement	127,0	138,4
Impôts sur les bénéfices	116,1	70,3
Part des actionnaires sans contrôle	2,1	1,6
Bénéfice d'exploitation	459,6	454,0
Amortissement des immobilisations corporelles	339,2	329,9
Amortissement des actifs incorporels	63,9	72,3
BAIIA	862,7	856,2

En plus du BAIIA, TELUS calcule le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations comme une simple approximation des flux de trésorerie dans ses deux secteurs isolables. Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations est utilisé à des fins de comparaison avec les résultats présentés par les autres sociétés de télécommunications, et qui est assujéti aux questions possibles de comparabilité du BAIIA décrites précédemment. Le BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations est calculé pour TELUS de la façon suivante :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2006	2005
BAIIA	862,7	856,2
Dépenses en immobilisations	(320,5)	(273,2)
BAIIA déduction faite des dépenses en immobilisations	542,2	583,0

11.2 Flux de trésorerie disponibles

La société présente les flux de trésorerie disponibles et fournit des indications à ce sujet parce qu'ils constituent une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance des résultats d'exploitation consolidés. Les flux de trésorerie disponibles excluent certaines variations du fonds de roulement ainsi que d'autres sources et affectations des liquidités figurant dans les états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles ne sont pas une mesure fondée sur les principes comptables généralement reconnus du Canada ni des États-Unis et ne doivent pas être substitués aux états consolidés des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure qui peut être utilisée pour évaluer la performance de TELUS au fil des ans. Il convient de rappeler aux investisseurs que cet indicateur, tel qu'il est présenté par TELUS, risque de ne pas concorder en tous points avec les flux de trésorerie disponibles présentés par d'autres sociétés. Bien que la mesure fondée sur les PCGR la plus semblable soit les rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement, les flux de trésorerie disponibles constituent une mesure pertinente, car ils fournissent une estimation des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation qui sont disponibles après les dépenses en immobilisations, mais avant le produit tiré des actifs cédés et les variations de certains éléments du fonds de roulement (tels que les créances clients, qui peuvent être grandement faussées par les changements dans la titrisation qui ne reflètent pas les résultats d'exploitation, et les comptes fournisseurs).

Le tableau suivant illustre le rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des rentrées liées aux activités d'exploitation moins les sorties liées aux activités d'investissement :

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2006	2005
Rentrées liées aux activités d'exploitation	673,1	728,4
Rentrées (sorties) liées aux activités d'investissement	(316,1)	(306,2)
	357,0	422,2
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	1,6	(1,5)
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	30,5	37,4
Autres activités d'exploitation, montant net	(15,9)	4,6
Réduction (augmentation) des créances titrisées	100,0	—
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, sauf la variation des impôts, des intérêts et des créances titrisées, et autres éléments	171,3	70,9
Acquisitions	—	27,5
Produit de la cession de propriétés et d'autres actifs	(7,4)	(0,7)
Autres activités d'investissement	3,0	6,2
Flux de trésorerie disponibles	640,1	566,6

Le tableau suivant illustre le calcul des flux de trésorerie disponibles effectué par la direction.

(en millions de dollars)	Trimestres terminés les 31 mars	
	2006	2005
BAIIA	862,7	856,2
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(15,6)	(12,3)
Rémunération à base d'actions	8,4	3,8
Intérêts en espèces payés	(13,1)	(13,1)
Intérêts en espèces reçus	22,5	6,3
Impôts reçus (payés)	95,7	(1,1)
Dépenses en immobilisations	(320,5)	(273,2)
Flux de trésorerie disponibles	640,1	566,6

11.3 Définition des indicateurs clés de l'exploitation

Les mesures suivantes constituent des paramètres utilisés dans l'industrie pour évaluer le rendement de l'exploitation d'une société de services sans fil.

Taux de désabonnement, par mois

Nombre d'appareils d'abonnés débranchés au cours d'une période donnée, divisé par le nombre moyen d'appareils dans le réseau au cours de la période, exprimé sous forme de taux mensuel. Un abonné des services prépayés est débranché lorsqu'il n'utilise pas les services au cours des 90 jours suivant l'expiration de la carte prépayée.

Frais d'acquisition

Montant total au titre du financement des appareils, des commissions ainsi que des frais de publicité et de promotion qu'il faut déboursier pour l'acquisition initiale des abonnés au cours d'une période donnée. Tels qu'ils sont définis, les frais d'acquisition excluent les frais engagés pour conserver les abonnés existants (frais de fidélisation).

Frais d'acquisition par ajout brut d'abonné

Frais d'acquisition divisés par les ajouts bruts d'abonnés au cours de la période.

Produits moyens par appareil d'abonné (PMAA)

Nombre, exprimé en pourcentage mensuel, obtenu au moyen de la division des produits tirés des services de réseau par le nombre moyen d'appareils en service dans le réseau au cours de la période. Les données liées aux PMAA sont une composante des PMAA, calculées sur la même base que celle des produits tirés de services tels que les services de messagerie textuelle, l'informatique mobile, les assistants numériques, les navigateurs et les téléchargements.

Frais de fidélisation par rapport aux produits tirés des services de réseau

Coûts directs liés aux activités de marketing et aux promotions visant à fidéliser les abonnés existants, divisés par les produits tirés des services de réseau.

BAlIA excluant les frais d'acquisition

Mesure de la rentabilité de l'exploitation normalisée en fonction des coûts inhérents à l'ajout de clients au cours de la période.

11.4 Définition des mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement

Les définitions ci-après sont présentées dans le même ordre que celui en fonction duquel elles sont présentées à la rubrique 7.4, « Mesures de la situation de trésorerie et des sources de financement ».

Dettes nettes

La dette nette est une mesure non définie par les PCGR; la mesure définie par les PCGR qui s'en rapproche le plus est la somme de la dette à long terme et de la tranche à court terme de la dette à long terme. Le tableau qui suit présente le rapprochement de ces deux mesures. La dette nette est un élément d'un ratio servant à déterminer la conformité aux clauses restrictives s'appliquant à la dette (se reporter à la description du ratio de la dette nette sur le BAlIA présentée ci-dessous).

(en millions de dollars)	Aux 31 mars	
	2006	2005
Tranche à court terme de la dette à long terme	75,5	4,4
Dettes à long terme	4 513,4	6 356,3
	4 588,9	6 360,7
Passif de couverture reporté	1 142,7	1 014,2
Dettes	5 731,6	7 374,9
Déduire : encaisse et placements temporaires	1,1	(1 247,3)
Dettes nettes	5 732,7	6 127,6

Le passif de couverture reporté figurant dans le tableau ci-dessus se rapporte à des swaps de devises qui ont pour effet de convertir en dollars canadiens les obligations de remboursement du capital et de paiement des intérêts sur la débenture de 1 166,5 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2007 et la débenture de 1 925,0 millions de dollars US échéant le 1^{er} juin 2011. La direction estime que la dette nette est une mesure utile car elle tient compte de l'incidence du taux de change sur les swaps de devises conclus qui fixent la valeur de la dette libellée en dollars américains et parce qu'elle représente le montant des obligations relatives à la dette à long terme qui ne sont pas couvertes par l'encaisse et les placements temporaires disponibles.

Total des capitaux investis

Dettes nettes plus la part des actionnaires sans contrôle et les capitaux propres.

Ratio dette nette/total des capitaux investis

Estimation de la proportion de la dette utilisée dans la structure financière de la société. Le ratio cible à long terme de la dette nette par rapport au total des capitaux investis est de 45 à 50 %.

BAIIA excluant les coûts de restructuration

Le BAIIA excluant les coûts de restructuration sert à calculer le ratio dette nette/BAIIA et la couverture des intérêts par le BAIIA, conformément au calcul du ratio de levier financier et du ratio de couverture prévus par les clauses restrictives des facilités de crédit. Les coûts de restructuration et de réduction de l'effectif se sont établis à 61,2 millions de dollars et à 46,1 millions de dollars, respectivement, pour les périodes de douze mois terminées les 31 mars 2006 et 2005.

Ratio dette nette/BAIIA

Dette nette à la fin de la période divisée par le BAIIA excluant les coûts de restructuration sur 12 mois. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de levier financier prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS. L'indication révisée de TELUS pour le ratio dette/BAIIA se situe dans une fourchette de 1,5:1 à 2,0:1.

Montant net des intérêts débiteurs

Montant net des coûts de financement avant les gains liés au rachat et au remboursement de la dette, calculé sur 12 mois. Aucun gain lié au rachat ni au remboursement de la dette n'a été comptabilisé au cours des périodes respectives. Les pertes constatées au titre du remboursement de la dette à long terme sont incluses dans le montant net des intérêts débiteurs.

Couverture des intérêts sur la dette à long terme

Mesure sur 12 mois du bénéfice net avant les intérêts débiteurs sur la dette à long terme et les impôts sur les bénéfices divisé par les intérêts débiteurs sur la dette à long terme. Les intérêts débiteurs sur la dette à long terme pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2006 incluent les pertes résultant du remboursement de la dette à long terme et la charge constatée au titre des coûts estimatifs de règlement d'une poursuite.

Couverture des intérêts par le BAIIA

BAIIA excluant les coûts de restructuration divisé par le montant net des intérêts débiteurs. Cette mesure est essentiellement identique au ratio de couverture prévu par les clauses restrictives des facilités de crédit de TELUS.

Ratio de distribution

Dividendes déclarés par action du trimestre le plus récent, multipliés par quatre et divisés par le bénéfice de base par action sur 12 mois. L'indication visée est un ratio de distribution annuel, sur une base prospective plutôt que sur une base actuelle, de 45 à 55 % des bénéfices nets prévisibles.

Dette à long terme

En termes généraux, fonds empruntés moins les fonds en caisse, comme il est défini dans les ententes bancaires de la société.

TELUS Corporation

États consolidés des résultats

Périodes terminées les 31 mars (non vérifié) (en millions, sauf les montants par action)	Trimestre	
	2006	2005
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 080,5 \$	1 974,7 \$
CHARGES D'EXPLOITATION		
Exploitation	1 201,1	1 109,1
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	16,7	9,4
Amortissement des immobilisations corporelles	339,2	329,9
Amortissement des actifs incorporels	63,9	72,3
	1 620,9	1 520,7
BÉNÉFICE D'EXPLOITATION	459,6	454,0
Autres charges, montant net	4,3	1,5
Coûts de financement	127,0	138,4
BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE	328,3	314,1
Impôts sur les bénéfices	116,1	70,3
Part des actionnaires sans contrôle	2,1	1,6
BÉNÉFICE NET ET BÉNÉFICE AFFÉRENT AUX ACTIONS ORDINAIRES ET AUX ACTIONS SANS DROIT DE VOTE	210,1 \$	242,2 \$
BÉNÉFICE PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE		
– De base	0,60 \$	0,67 \$
– Dilué	0,60 \$	0,66 \$
DIVIDENDES DÉCLARÉS PAR ACTION ORDINAIRE ET ACTION SANS DROIT DE VOTE	0,275 \$	0,20 \$
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ TOTAL D'ACTIONS ORDINAIRES ET D'ACTIONS SANS DROIT DE VOTE EN CIRCULATION		
– De base	349,3	360,2
– Dilué	352,9	367,9

TELUS Corporation
Bilans consolidés

(non vérifié) (en millions)	Au 31 mars 2006	Au 31 décembre 2005
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	- \$	8,6 \$
Débiteurs	610,3	610,3
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à recevoir	-	103,7
Stocks	151,0	138,8
Frais payés d'avance et autres	243,2	154,7
Tranche à court terme des impôts futurs	86,9	226,4
	1 091,4	1 242,5
Immobilisations, montant net		
Immobilisations corporelles et autres	7 303,5	7 339,4
Actifs incorporels amortissables	589,9	637,5
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie	2 965,8	2 964,6
	10 859,2	10 941,5
Autres actifs		
Frais reportés	884,3	850,2
Placements	27,9	31,2
Écart d'acquisition	3 155,0	3 156,9
	4 067,2	4 038,3
	16 017,8 \$	16 222,3 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
Passif à court terme		
Encaisse et placements temporaires, montant net	1,1 \$	— \$
Créditeurs et charges à payer	1 346,0	1 393,7
Impôts sur les bénéfices et autres impôts à payer	8,7	—
Créditeurs et charges à payer liés à la restructuration et à la réduction de l'effectif	41,5	57,1
Facturation par anticipation et dépôts de clients	575,4	571,8
Tranche à court terme de la dette à long terme	75,5	5,0
	2 048,2	2 027,6
Dette à long terme	4 513,4	4 639,9
Autres passifs à long terme	1 636,9	1 635,3
Impôts futurs	997,3	1 023,9
Part des actionnaires sans contrôle	27,7	25,6
Capitaux propres	6 794,3	6 870,0
	16 017,8 \$	16 222,3 \$

TELUS Corporation
États consolidés des flux de trésorerie

Périodes terminées les 31 mars (non vérifié) (en millions)	Trimestre	
	2006	2005
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Bénéfice net	210,1 \$	242,2 \$
Ajustements visant le rapprochement du bénéfice net et des rentrées liées aux activités d'exploitation :		
Amortissement	403,1	402,2
Impôts futurs	113,1	91,7
Rémunération à base d'actions	8,4	3,8
Montant net des charges des régimes à prestations déterminées des salariés	(1,6)	1,5
Cotisations patronales aux régimes à prestations déterminées des salariés	(30,5)	(37,4)
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif, déduction faite des versements en espèces	(15,6)	(12,3)
Amortissement des gains reportés sur les opérations de cession-bail de bâtiments, amortissement des frais reportés et autres, montant net	15,9	(4,4)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(29,8)	41,1
Rentrées liées aux activités d'exploitation	673,1	728,4
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Dépenses en immobilisations	(320,5)	(273,2)
Acquisition	-	(27,5)
Produit de la vente de propriétés et d'autres actifs	7,4	0,7
Variation des matériaux et fournitures de longue durée, acquisition de placements et autres	(3,0)	(6,2)
Sorties liées aux activités d'investissement	(316,1)	(306,2)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Émission d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote	33,2	87,9
Dividendes aux actionnaires	(95,9)	-
Achat d'actions ordinaires et d'actions sans droit de vote pour annulation	(231,6)	(158,3)
Émission de titres de créance à long terme	180,6	-
Remboursements par anticipation et à l'échéance sur la dette à long terme	(253,0)	(1,0)
Sorties liées aux activités de financement	(366,7)	(71,4)
SITUATION DE TRÉSORERIE		
Augmentation de l'encaisse et des placements temporaires, montant net	(9,7)	350,8
Encaisse et placements temporaires, montant net au début	8,6	896,5
Encaisse et placements temporaires, montant net à la fin	(1,1) \$	1 247,3 \$
INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE		
Intérêts (versés)	(13,1) \$	(13,1) \$
Intérêts reçus	22,5 \$	6,3 \$
Impôts sur les bénéfices (y compris les crédits d'impôt à l'investissement (versés) reçus, montant net	95,7 \$	(1,1) \$

TELUS Corporation
Information sectorielle

Trimestres terminés les 31 mars (non vérifié) (en millions)	Services filaires		Services sans fil		Éliminations		Chiffres consolidés	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Produits externes	1 198,6 \$	1 222,2 \$	881,9 \$	752,5 \$	- \$	- \$	2 080,5 \$	1 974,7 \$
Produits intersectoriels	23,5	22,6	5,9	5,8	(29,4)	(28,4)	-	-
	1 222,1	1 244,8	887,8	758,3	(29,4)	(28,4)	2 080,5	1 974,7
Charges d'exploitation	740,4	716,6	490,1	420,9	(29,4)	(28,4)	1 201,1	1 109,1
Coûts de restructuration et de réduction de l'effectif	14,9	9,4	1,8	-	-	-	16,7	9,4
	755,3	726,0	491,9	420,9	(29,4)	(28,4)	1 217,8	1 118,5
BAlIA ¹⁾	466,8 \$	518,8 \$	395,9 \$	337,4 \$	- \$	- \$	862,7 \$	856,2 \$
Dépenses en immobilisations ²⁾	259,0 \$	213,6 \$	61,5 \$	59,6 \$	- \$	- \$	320,5 \$	273,2 \$
BAlIA moins les dépenses en immobilisations	207,8 \$	305,2 \$	334,4 \$	277,8 \$	- \$	- \$	542,2 \$	583,0 \$

- 1) Selon la définition de la société, le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (le « BAlIA ») correspond aux produits d'exploitation diminués des charges d'exploitation ainsi que des coûts de restructuration et de réduction de l'effectif. La société a émis des directives au sujet du BAlIA et l'inclut dans l'information présentée parce qu'il constitue une mesure clé à laquelle la direction a recours pour évaluer la performance de ses secteurs d'exploitation et qu'il sert à déterminer si la société respecte certaines clauses restrictives.
- 2) Total des dépenses en immobilisations.